

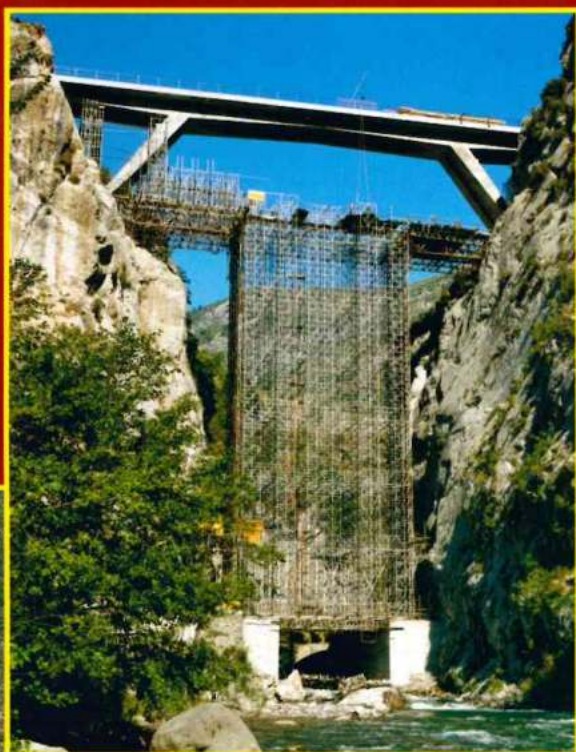
LE HAUT-PAYS

Journal de la ROYA-BEVERA

N°61

PARUTION TRIMESTRIELLE

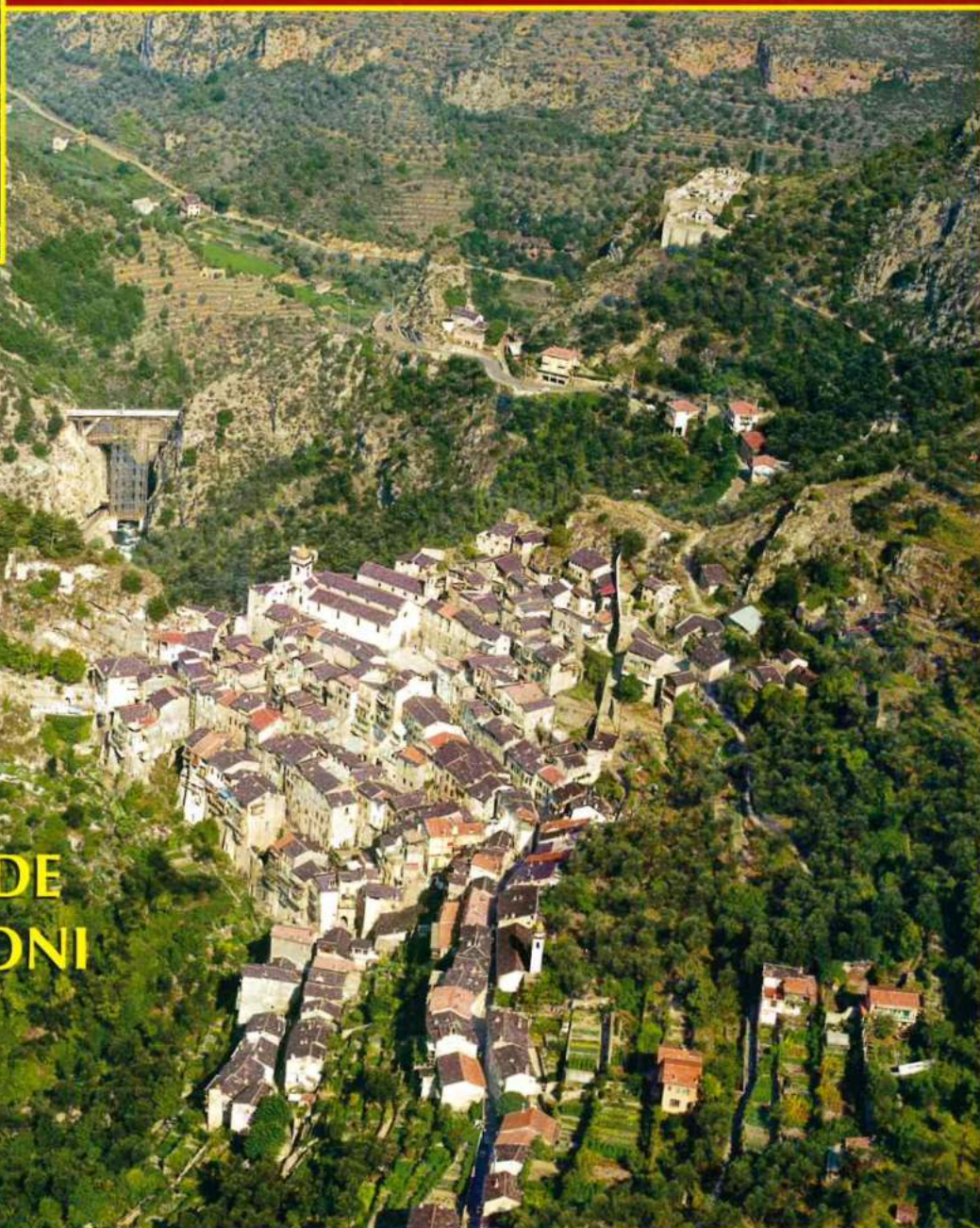
NOVEMBRE 2004 - NUMERO ISSN : 0763-1480



A PROPOS DE L'INTERCOMMUNALITE
SOUVENIRS DE GUERRE D'UN SOSPELLOIS
LES JOUETS D'AUTREFOIS
L'AS-ROYA ET SES JEUNES FOOTBALLEURS
EXPOSITION DES OBJETS D'ANTAN A BREIL

**LES 25 ANS DE
LA REOUVERTURE DE
LA LIGNE NICE - CONI**

LE HAUT PAYS
Numéro 61
NOVEMBRE 2004
Prix : 6 €
Distribution
par l'éditeur



BIBLIOGRAPHIE

◆ **CONTES ET LEGENDES DE LA VALLEE DES MERVEILLES**, par Jacques Drouin et Régis Ferré aux éditions Equinoxe. Un livre de 48 pages, format 17 x 17 cm, relié sous couverture cartonnée et pelliculée, illustré de dessins en couleurs. Jacques Drouin, conférencier et conteur bien connu dans le haut-pays niçois, propose dans ce très joli petit album dix courtes histoires dont l'action se situe dans l'univers magique de la Vallée des Merveilles. Chaque conte est illustré par des dessins originaux de Régis Ferré. *En vente 9,50 euros + frais de port aux Editions Equinoxe, Domaine de Fontgisclar, Draille de Magne, 13570 Barbentane.*

◆ **COLS DES ALPES DE PROVENCE**, par Michelangelo Bruno aux éditions Gribaudo. Un livre de 252 pages, format 19,5 x 26,5 cm, relié sous jaquette pelliculée en couleurs, abondamment illustré de cartes et de photos en couleurs. Ce bel ouvrage, rédigé par un spécialiste piémontais de la montagne, est dédié à tous les lieux de passage entre France et Italie dans les Alpes méridionales. Chaque col, « pas » ou « baisse » est décrit non seulement avec des informations pratiques en tant qu'itinéraire de randonnée, mais aussi pour son rôle dans l'histoire, son évolution et ses éventuels aménagements. Après une introduction en forme de résumé historique, l'ouvrage se déroule en remontant du col de Tende jusqu'à celui de la Traversette, soit 22 cols principaux auxquels s'ajoutent en annexe 55 passages secondaires moins connus. Ce titre, que nous recommandons chaudement à tous les amoureux de « nos » montagnes, rappelle que celles-ci ont toujours constitué un trait d'union et non un obstacle entre leurs deux versants. *En vente aux Edizioni Gribaudo à Cavallermaggiore, Italie. Tél. 0039 (depuis la France) 0172 381 300, télécopie 0039 0172 389 034, E-mail : edizioni.gribaudo@libero.it*

◆ **L'ACQUA RACCONTA. L'UOMO E L'ACQUA NELLE ALPI MERIDIONALI**, par Christiane Eluère et autres collaborateurs, édité par la mairie de Pigna. Une plaquette de 80 pages, format 21 x 29,7 cm, sous couverture pelliculée, texte en italien abondamment illustré en noir et en couleurs. Cette élégante brochure sert de complément à l'exposition organisée l'an dernier par le musée de la commune ligure de Pigna, dans la vallée voisine de la Nervia, en collaboration avec le musée des Merveilles de Tende, sur les rapports de l'homme et de l'eau dans les Alpes méridionales. Après une introduction sur l'eau origine de la vie, on analyse le phénomène karstique et les sources, puis on considère l'eau parfois porteuse de calamités mais le plus souvent de bienfaits avec l'irrigation, les fontaines, les moulins, la pêche, la lessive, le thermalisme et l'hydroélectricité, à travers le pays de Pigna. *Disponibile auprès de la Comunità montana intemelìa, Comune di Pigna (IM), Italie. Voir aussi le site internet : <http://www.terraligure.it/mostre/acqua>*

(Suite en page 30)

PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DE LA REVUE « LE HAUT-PAYS »

NICE : Librairie Niçoise, Librairie Rontani (5, rue Alexandre Mari), Librairie La Source (5, rue Bonaparte).

MENTON : Maison de la Presse (ave. de Verdun), Librairie de la Presse (place St.Roch), Société d'Art et d'Histoire du Mentonnais.

MONACO : Librairie Le Stylo (bvd. Princesse Charlotte).

LUCERAM : Maison de Pays de Lucéram et du Haut-Paillon.

Chez les dépositaires de presse des villages suivants : Tende, La Brigue, Fontan, Saorge, Breil-sur-Roya et Sospel.

A la station-service Total de Breil-sur-Roya.

SOMMAIRE DU NUMERO 61

1979-2004 : LES 25 ANS DE LA REOUVERTURE DE LA LIGNE NICE - CONI	3
A PROPOS DE L'INTERCOMMUNALITE DANS LA ROYA	6
SOUVENIRS DE GUERRE D'UN SOSPELLOIS (1)	10
LA PETITE HISTOIRE DU HAUT-PAYS	15
LES JOUETS D'AUTREFOIS DANS LE HAUT-PAYS	18
L'AS-ROYA ET SES JEUNES FOOTBALLEURS	20
UNE EXPOSITION DES OBJETS D'ANTAN A BREIL	22
ROYA-BEVERA MAGAZINE	25
COURRIER DES LECTEURS	29
BIBLIOGRAPHIE / LA ROY@ ET LA BEVER@ SUR LE NET ...	30
HIVERNALES EN HAUTE ROYA	32

Ont collaboré à ce numéro :

- Mmes. Maryse ALBIN, Michèle BENVENUTTI, Béatrice KRIER, Irène LEVESQUE, Joséphine SASSI ;

- MM. Lucien AGNETTI, José BANAUDO, Michel BRAUN, Jean-Pierre BRONDA, Charles BOTTON, Jacques CHAUSSARD, Michel CHIOCANINI, Jean-Pierre GARACIO, Joseph GHILARDI, Sylvain JOSEPH, Olivier KOOT, Pierre LAMBERTI, Patrice LAPOIRIE, Jean-Louis LEVALLOIS, Julien MARCUCCINI, Jean-Louis MEYTRAL, Jean-Michel PASTORE, Jacques Marie SEUILLOT, Paul SILICI, Marius TOUREL, Mario VARASCHINI, Jean-Pierre VASSALLO, Joseph VIGHETTO ;

- ainsi que l'Association des amis de la crèche, l'Association pour le développement touristique Roya-Bévéra, le Cercle de généalogie de Roquebrune et du Mentonnais, le Parc national du Mercantour.

En couverture :

Vue aérienne de Saorge et son viaduc en reconstruction en 1978.

Photos Jacques CHAUSSARD

MERCI A NOS COLLABORATEURS !

Une fois encore, la rédaction du Haut-Pays remercie tous les collaborateurs bénévoles, grâce à qui les vallées de la Roya et de la Bévéra bénéficient plusieurs fois par an de reportages d'actualité, d'études historiques, de témoignages du passé, d'itinéraires de randonnées, d'articles sur la nature et la montagne, de recettes de cuisine, de photos originales et des rubriques diverses de ce magazine.

Peut-être parmi nos lecteurs certains trouvent que l'on ne parle pas assez de leur village ? Sans doute sont-ils des collaborateurs potentiels qui s'ignorent. Alors, si vous avez des souvenirs, des anecdotes, des photos ou des documents sur la grande ou la petite histoire de nos vallées, n'hésitez pas à en faire profiter tout le monde. A tous, merci d'avance !

La Rédaction.

Revue LE HAUT-PAYS

Quartier La Giandola, 06540 Breil-sur-Roya
Téléphone : 04 93 04 46 91 / Télécopie : 04 93 04 92 23
Internet : www.cabri.fr / E-mail : info@cabri.fr

Tarif des abonnements :

25 euros pour 6 numéros (parution étalée sur deux années).

Directeur de la publication : Michel BRAUN.

Numéro CPPAP : 66439. **Dépôt légal** : décembre 2004.

Imprimerie TTG, Menton.

1979-2004 : LES 25 ANS DE LA REOUVERTURE DE LA LIGNE NICE - CONI

A l'automne 1979, les deux branches de la ligne ferroviaire internationale reliant Nice et Vintimille à Coni étaient rouvertes à l'exploitation au terme de trente-cinq années d'inactivité forcée, causée par les destructions du dernier conflit mondial.

Vingt-cinq ans après cet événement qui a suscité tant d'espoirs, son anniversaire a été ignoré des deux côtés du Col de Tende par les milieux officiels, qu'il s'agisse des administrations ferroviaires ou des collectivités politiques.

Pourtant, en commandant les nouveaux autorails qui seront mis en service en Italie et en France à partir de 2005, les régions Piémont et Provence-Alpes-Côte d'Azur affirment leur confiance dans l'avenir de cette liaison, mais il reste encore beaucoup à faire pour concrétiser une vocation européenne prouvée par les centaines de voyageurs qui empruntent quotidiennement cet itinéraire !

LA RECONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

Nous ne reviendrons pas sur les démarches politiques et administratives qui ont conduit à la décision de reconstruire la ligne. Le lecteur qui voudrait en savoir plus à ce sujet se reportera aux ouvrages publiés aux Editions du Cabri *, aujourd'hui épuisés en librairie mais consultables dans les bonnes bibliothèques de la région. Nous récapitulons ici les étapes les plus marquantes de cette reconstruction.

♦ **24 juin 1970** : signature à Rome de la convention fixant les modalités de la reconstruction et de la future exploitation ferroviaire, par les représentants des deux gouvernements italien et français.

♦ **11 et 30 juin 1971** : ratification de la convention par les parlements français et italien.

♦ **Août 1972** : début des travaux de déblaiement et déminage de la plateforme ferroviaire en territoire italien.

♦ **Janvier 1973** : adjudication des travaux en Italie (section Vintimille - Fanghetto). Les premiers chantiers débutent en février au viaduc de Lamberta. Sur ce tronçon, trois grands viaducs seront reconstruits (Colombo, Lamberta et S.Michele), deux autres ponts et trois tunnels réparés, trois nouveaux passages routiers édifiés. La plupart de ces chantiers de gros œuvre s'achèvent au **printemps 1974**, à l'exception de celui du viaduc de Colombo, suspendu en raison de grosses difficultés apparues sur les fondations. Passée cette première période d'activité, une semi-léthargie retombe sur le terrain pendant une

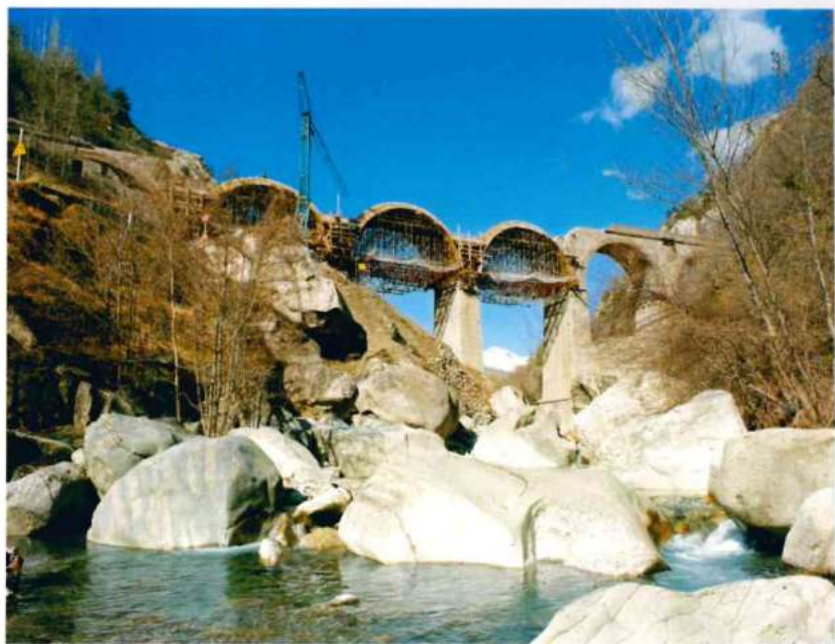
José
BANAUDO

Quelques chantiers d'ouvrages d'art dans la vallée de la Roya en 1978.

Ci-contre la reconstruction du viaduc de Scarassouï (entreprise SCA).

Ci-dessous la réparation du viaduc aval de St.Dalmas (entreprise Moinon) et le confortement du tunnel du Col de Tende (entreprise Borie).

Photos
Jacques
CHAUSSARD



vingtaine de mois, tandis que dans les bureaux se règlent les dernières modalités administratives, techniques et financières de la reconstruction en territoire français. L'adjudication des travaux en France (section Fanghetto - Viévol) n'intervient qu'en **novembre 1975**.

♦ **Février 1976** : début des travaux de déblaiement de la plateforme, puis de réparation des ouvrages d'art en territoire français. Sur ce tronçon, sept ponts et viaducs sont entièrement reconstruits (du sud au nord : Maglia, Saorge, Scarassouï, Ceva, Biégna, Chapelle et Colonie de Viévol) ; huit tunnels et quatre ponts ou viaducs sont réparés, un passage routier reconstruit. L'ensemble de ces travaux s'étalera jusqu'à l'**automne 1978**. Entre-temps, le viaduc de Colombo, dernier ouvrage italien encore en chantier, a été reconstruit entre l'**hiver 1976** et l'**automne 1977**.





Les travaux de mise en place de la voie ferrée ont progressé de Viévolà vers Breil à l'automne 1978. Ci-dessus, un train de ballast de l'entreprise Desquenne & Giral avec la célèbre locomotive « Belphégor » en gare de La Brigue. A gauche, pose de la voie aux portiques dans la boucle de Cagnurina au dessus de Tende et ci-contre à la poutre lanceuse dans le tunnel hélicoïdal de Berghe.
Photos Jacques CHAUSSARD

LA POSE DE LA VOIE ET DES SUPERSTRUCTURES

◆ **A partir de l'été 1978**, la gare de Viévolà est aménagée en « base travaux » pour la pose de la voie ferrée. Son faisceau de huit voies, héritage du temps où cette station avait un rôle stratégique de premier ordre, est employé pour approvisionner les matériaux nécessaires. Rails, traverses, machines et outillages divers sont acheminés depuis la France via Modane, le tunnel du Fréjus, Turin, Coni, Limone et le tunnel du Col de Tende ; le ballast provient des carrières de Costigliole, près de Saluzzo. Pendant quatre mois, des dizaines d'ouvriers et de machines vont donner au paisible hameau de Viévolà une animation qu'il n'avait plus connue depuis le percement du grand tunnel, à la fin du XIX^{ème} siècle... Le chantier de pose de voie est lancé le 17 août et, au fil des semaines, le rail va progresser en descendant la vallée de la Roya :

- **Le 25 septembre 1978**, arrivée de la voie en gare de Tende ; **le 27**, passage du premier train de travaux.

- **Le 12 octobre 1978**, arrivée de la voie en gare de La Brigue.

- **Le 20 octobre 1978**, arrivée de la voie en gare de St.Dalmas-de-Tende. En novembre, la base de travaux est transférée de Viévolà à St.Dalmas, où un faisceau de voies provisoires est établi à l'emplacement de l'actuel terrain de football.

- **Le 5 décembre 1978**, arrivée de la voie sur le viaduc de Scarassouï, avec quelques jours de retard dûs aux formalités de réception de cet ouvrage majeur ; les trains le franchissent alors qu'il est à peine décoffré et que l'immense échafaudage en éventail barre encore la vallée.

- **Le 15 décembre 1978**, arrivée de la voie en gare de Fontan-Saorge.

- **Le 29 janvier 1979**, jonction de la voie nouvelle avec celle de la ligne Nice - Breil, à l'extrémité nord de la gare de Breil-sur-Roya. La liaison ferroviaire entre Nice et Coni est désormais physiquement réalisée !

- **Le 24 février 1979**, arrivée de la voie à la frontière franco-italienne au nord du hameau de Fanghetto.

◆ En territoire italien, la voie, renouvelée depuis **mai 1978** de Vintimille jusqu'à la gare de Bevera, qui sert de base de travaux, va remonter la basse vallée de la Roya :

- **Le 10 mai 1979**, arrivée de la voie dans l'ancienne gare d'Airole, convertie en station de croisement.

- **Le 21 mai 1979**, arrivée de la voie en gare d'Olivetta-S.Michele.

- **Le 30 mai 1979**, jonction avec la voie française à la frontière de Fanghetto. Ça y est ! La reconstruction proprement dite est achevée... Il faudra pourtant encore quatre mois pour mettre au point les finitions indispensables à l'exploitation quotidienne de la ligne : bâtiments et quais des gares, signalisation, télécommunications, etc.

◆ **Le 29 septembre 1979**, un autorail parcourt pour la première fois la ligne entière, de Coni à Vintimille. Au terme des derniers essais, la nouvelle voie ferrée est déclarée « bonne pour le service ».

◆ **Le 6 octobre 1979**, c'est le grand jour, attendu par la population de la Roya depuis trente-cinq ans : transportant les ministres des Transports des deux pays, deux trains convergent de Vintimille et de Nice en gare de Breil, où ils se réunissent pour rejoindre Coni où se tiendront les cérémonies inaugurales, avec discours et banquet.

◆ Le lendemain **7 octobre 1979**, les premiers trains réguliers ouverts au public entrent en circulation, tandis qu'un train spécial suisse relie San-Remo à Berne par le Col de Tende et qu'un mémorable train à vapeur transporte des centaines de passagers enthousiastes de Coni à Vintimille. Le rêve est enfin devenu réalité !

25 APRES : SOMMES-NOUS ENCORE EN EUROPE ?

Vingt-cinq ans après la réouverture de la ligne Nice - Coni, force est de constater que le potentiel de cette voie de communication internationale est largement sous-exploité... Dans moins de deux ans, les Jeux olympiques d'Hiver qui se dérouleront dans la région de Turin vont occasionner d'intenses déplacements de personnes entre la Provence, la Côte d'Azur, la Ligurie et le Piémont. Comparé au réseau routier notoirement insuffisant qui relie ces régions, le chemin de fer bénéficie de bien des atouts : forte capacité de transport, sécurité, rapidité, faible pollution et commodité en période hivernale. Or, tout semble indiquer que la ligne Nice - Coni ne participera que très marginalement à cet événement de portée mondiale et que la vallée de la Roya connaîtra quelques embouteillages routiers mémorables...

De part et d'autre de la frontière, de nombreux élus locaux et régionaux sont convaincus de l'intérêt européen de la ligne Nice - Coni. Mais il est loin d'en être de même pour leurs gouvernements respectifs et pour les deux administrations ferroviaires concernées, SNCF et FS Trenitalia. Celles-ci, tenues à de strictes mesures d'économies, se contentent d'assurer un service d'intérêt purement régional et ignorent délibérément toute perspective de trafic supplémentaire liée au transit international, au tourisme (à l'exception de la récente et positive expérience du « Train des Merveilles ») ou au fret.

Nous en prendrons pour preuves deux exemples.

Pour la première fois depuis la création de cette voie ferrée, les deux pays vont renouveler simultanément le matériel roulant en service sur la ligne : des rames ultra-modernes de trois voitures, climatisées,

(*) Pour en savoir plus :

- « **Le chemin de fer du Col de Tende** », par Gérard De Santos et José Banaudo (1979), retrace en détail l'histoire mouvementée de cette voie ferrée, depuis les premières idées jusqu'à sa réalisation, sa destruction et la décision de la remettre en service.

- « **Evviva Nissa - Coni** », par José Banaudo et Pascal Bejui (1980), montre l'aventure technique et humaine de la reconstruction de la voie ferrée entre 1973 et 79, sous la forme d'un album photographique qui illustre les sites variés, célèbres ou méconnus, de cette ligne.

- « **Le Col de Tende** », par Charles Botton et Michel Braun (1991), retrace l'histoire des voies de communication qui ont relié au fil des siècles le Pays Niçois au Piémont, des drailles de l'Age du Bronze jusqu'au chemin de fer, en passant par la « Route du Sel ».

Le train inaugural en gare de Coni le 6 octobre 1979 : c'était il y a un quart de siècle déjà ! Photo Jacques CHAUSSARD



Deux trains des FS Trenitalia et de la SNCF sur le viaduc de Tende : ci-dessus l'express interrégional Impéria - Turin FS et ci-dessous le retour du « Train des Merveilles » Tende - Nice. Photos José BANAUDO



sonorisées et bénéficiant des derniers perfectionnements, ont été commandées par le conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et son homologue du Piémont. Ce matériel entrera en service progressivement à partir du printemps 2005. On aurait pu croire que l'on saisirait cette occasion (qui ne se renouvellera pas de sitôt) pour définir un matériel unique, répondant aux mêmes spécifications techniques, qui aurait facilité son utilisation par les cheminots des deux pays et permis de composer des rames homogènes se scindant à Breil en direction de Nice et de Vintimille... Paradoxalement, il n'en sera rien. Tenues à financer le matériel que leur imposent leurs exploitants ferroviaires respectifs, les deux régions ont commandé chacune de leur côté des véhicules élégants, confortables, performants et, espérons-le, fiables, mais incompatibles entre eux. Une occasion unique de donner à cette liaison un caractère véritablement européen a été perdue..!

Par ailleurs, ainsi que nous l'avons dénoncé maintes fois dans cette revue, l'établissement de billets internationaux reste très difficile, voire impossible.

Un exemple ? Vous voulez vous rendre de Tende à Limone (ou Coni) par un train matinal, avant l'ouverture du guichet de la gare. Le contrôleur italien va vous délivrer **DEUX** billets pour ce trajet de 18 km : un de Tende au point-frontière et un du point-frontière à Limone, chacun étant facturé au tarif en vigueur dans le pays, le tout augmenté d'une énorme surtaxe de « franchissement de frontière ». Détail révoltant, cette surtaxe ne s'applique qu'à cette ligne et à aucune autre dans notre pays : pour une distance identique (10 km), le billet Menton - Vintimille ne coûtait l'an dernier que 2 euros mais Viévol - Limone était facturé 5 euros. Sommes-nous encore en Europe ?!

José Banaudo

A PROPOS DE L'INTERCOMMUNALITE DANS LA ROYA...

LES POSITIONS DES MAIRES DES COMMUNES DE LA ROYA

Suite à l'article de Charles BOTTON paru en juillet dernier dans le n° 60 de notre revue « Le Haut-Pays » et à la lettre envoyée à MM. les Maires des communes concernées, voici leurs réponses, publiées dans l'ordre chronologique de leur réception.

Point de vue de la commune de LA BRIGUE exprimé par son maire, M. Jean-Pierre BRONDA (reçu le 31 août 2004)

« Notre réponse doit être claire. La commune de La Brigue est, et a toujours été, favorable à un regroupement intercommunal (délibérations des 16 décembre 2000, 1^{er} décembre 2001 et 29 juin 2002).

Notre attitude est sans équivoque. Nous avons toujours œuvré pour que l'intercommunalité puisse se mettre en place dans nos communes, isolées géographiquement et physiquement (nombreuses fermetures de routes).

Dès nos premiers contacts, dès les premières réunions d'information décidées, nous étions pour une coopération avec Menton et l'ensemble des communes de l'est du département. A cette époque, les trois conseillers généraux préférant l'union Roya-Bévéra, la commune de La Brigue, dans un souci de cohésion et d'union, délibéra en ce sens, mais :

a - Le Préfet, monsieur Garnier, a d'autorité rattaché Sospel à la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF).

b - Sospel a engagé une procédure auprès du tribunal administratif, puis du conseil d'Etat.

L'ensemble des communes de la vallée, Tende faisant souvent défaut, se sont réunies une fois par mois durant une année afin de rédiger le règlement intérieur de la Communauté de communes Roya-Bévéra, les quatre délégués de la commune siégeant à toutes les réunions.

Le tribunal administratif et le conseil d'Etat ont entériné la décision préfectorale.

L'ensemble des maires et des conseillers généraux ont été convoqués, par deux fois, à des réunions de travail avec monsieur le Préfet et les services préfectoraux. Il avait été, alors, convenu de solliciter monsieur le Préfet pour arrêter un périmètre de la Communauté de communes Roya : Tende, Breil, Saorge, Fontan, La Brigue.

Malgré nos réticences (communauté trop petite, équivalent habitant faible) toujours dans un souci d'unité, la commune de La Brigue a délibéré dans ce sens, comme Saorge, Breil et Fontan, Tende campant sur ses propositions initiales, à savoir la Communauté de communes Roya-Bévéra ou la CARF.

Contrairement à ce qui semble être dit dans votre article, monsieur le Préfet n'a jamais arrêté le périmètre Roya, estimant que ce regroupement n'était pas viable. Suite à une dernière entrevue avec monsieur le Préfet, où chacun est resté sur ses positions, j'ai, au cours de cette réunion, informé monsieur le Préfet que j'allais solliciter, par délibération de mon conseil municipal, l'adhésion à la CARF, ce qui a été fait.

Pour une dizaine d'années, l'Etat ne peut nous imposer un regroupement. La commune de Breil, par délibération, s'est opposée au rattachement à la CARF, empêchant la Roya de rejoindre Menton - problème de continuité territoriale.

La situation est bloquée, chaque Maire prétextant parler au nom de la population. Un référendum d'initiative populaire pourrait peut-être nous éclairer...»

Point de vue de la commune de BREIL-SUR-ROYA exprimé par son maire, M. Joseph GHILARDI (reçu le 18 septembre 2004)

« L'article paru dans « Le Haut-Pays » m'a vivement intéressé et même m'a conforté dans ma position. Il nous prouve que la vallée de Roya a toujours constitué une entité propre qui peut être viable. Je citerai l'extrait d'une lettre que le sénateur J. Balarello envoyait à monsieur G. Mary le 25 mai 2000 : « Avec la loi du 12 juillet 1999, les Communautés de communes tendent à retrouver leur vocation initiale de structure davantage tournée vers le milieu rural et adaptée à une intercommunalité de petite taille ». Vous serez sans doute d'accord avec moi que c'est le type de structure qui est le plus adaptée à nos cantons.

Les élus s'étaient dans un premier temps retournés vers une structure rurale un peu plus élargie, regroupant les vallées de la Roya et de la Bévéra. Le préfet Garnier n'a pas cru bon de suivre l'avis des élus, il a inclus le canton de Sospel dans la CARF et le 7 septembre 2001 il a signé un arrêté de périmètre créant une Communauté de communes avec les seuls villages de la vallée de la Roya. Si un haut fonctionnaire de l'Etat s'est permis de définir un tel périmètre, c'est que ses services avaient jugé qu'il était « pertinent » et viable.

Une intercommunalité bien calculée, dans le fond, est une bonne chose. C'est la mise en commun de certaines compétences que seuls nous aurions du mal à satisfaire. Mais pourquoi choisir une Communauté de communes plutôt qu'une Communauté d'agglomération ?

La position de la municipalité de Breil-sur-Roya exprime le vœu de ses élus et des nombreux Breillois qui se sont manifestés pendant les réunions publiques consacrées à ce sujet. Leur réponse est claire et sans ambages : ils souhaitent la création d'une Communauté de communes de la Roya avec La Brigue, Fontan, Saorge et Tende, et ils ont manifesté une totale opposition à la dilution de celles-ci dans la CARF dominée par les villes du littoral mentonnais. Le conseil municipal de Breil-sur-Roya a délibéré dans ce sens le 30 octobre 2001.

Plusieurs raisons à cela :

- Ensemble, nous pouvons sauver les services publics de la vallée et empêcher leur transfert à Menton.
- Les problèmes rencontrés sur le littoral ne sont pas de même nature que ceux que nous rencontrons dans nos villages.
- Les compétences transférées sont beaucoup plus nombreuses pour les Communautés d'agglomérations que pour les Communautés de communes.
- Dans la structure de la CARF, les élus des villages sont minoritaires par rapport à ceux de la côte. Que se passera-t-il lorsqu'il s'agira de voter pour savoir si un projet d'un de nos villages est d'intérêt communautaire ? Car tout le monde aura des projets à présenter. Du fait même de notre position géographique, nous serons éloignés des centres de décisions.

Quand on nous objecte le manque d'envergure de notre Communauté de communes, sachez qu'il existe six Communautés de communes dans les Alpes-Maritimes du même type que celle que nous voulons constituer. Celle de la Roya, avec plus de 5000 habitants, serait la plus importante.

Parlons des compétences transférées. De toutes les compétences choisies par la CARF, seule la compétence « Déchets ménagers » serait de nature à nous intéresser, à condition que la CARF ait une solution propre à nous proposer. De plus, la possibilité de prendre la compétence « Eau et assainissement » nous posera un problème, même si actuellement certaines dérogations sont à l'étude. Plus inquiétant sera le jour où cette compétence nous sera imposée : elle

grèvera largement le budget des ménages, car ce sont de grandes sociétés qui gèrent sur le littoral ce type de structure. Dans la vallée, ce sont les employés municipaux qui assurent ce service à moindre coût et avec compétence.

Concernant le financement des projets, nos communes rurales sont financées à hauteur de 50 ou 70 % (80 % pour les SIVOM) par le Conseil général. Avec la Communauté d'agglomérations, le Conseil général ne finance plus qu'à 15 %. Non seulement on perd le pouvoir de décision, mais en plus on perd du financement.

Sachez que la Communauté de la Riviera française est la quatrième plus pauvre Communauté d'agglomération de France puisqu'elle perçoit une des plus fortes dotations de l'Etat. Qu'en sera-t-il lorsque cette dotation disparaîtra et que les appétits ne seront pas tous apaisés ?

La compétence « Transport » ferait supporter aux communes des dépenses qui actuellement sont prises en charge par le Conseil général et qui, à la CARF, concernent prioritairement les transports urbains.

Il est ridicule de parler d'aménagement du territoire dans la CARF qui représente l'Est du département, alors que l'on sait que 80 % du territoire appartient aux communes qui ne représentent que 20 % d'élus.

Enfin, je souligne le caractère irréversible de ce choix. Précisons qu'il est toujours possible de sortir d'une Communauté de communes si l'on ne s'y sent pas à l'aise, pour rejoindre une Communauté d'agglomération. Par contre, il nous sera impossible de quitter une Communauté d'agglomération lorsqu'elle ne répondra plus à notre attente.

Ma conclusion : quand on sait que dans les grandes structures, les collectivités les plus importantes imposent leur point de vue aux plus petites, sauf quand celles-ci se groupent en petites structures comme l'ont fait les villages de la Roya avec succès en 1233, expérimentons au moins pendant 5 ans la Communauté de communes de la Roya. Si elle fonctionne bien dans l'intérêt de ses habitants, nous resterons ensemble, sinon nous pourrions rejoindre la Communauté d'agglomération ».

Point de vue de la commune de TENDE exprimé par son maire, M. Jean-Pierre VASSALLO

(reçu le 28 septembre 2004)

Sur l'intercommunalité

« Il existe en France 36 779 communes, 14 727 en Allemagne après l'unification, 8 070 en Italie, 8 027 en Espagne. 90 % des communes françaises ont moins de 2 000 habitants. La loi du 25 juillet 1999 sur l'aménagement et le développement durable du territoire dite loi Voynet, celle du 12 juillet suivant dite loi Chevènement sur la

coopération intercommunale, et enfin la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) dite loi Gayssot du 13 décembre 2000, ce bloc législatif impose, pour réussir, que l'union l'emporte sur la division, le développement économique et social sur l'esprit particulariste ou partisan ainsi que sur les ambitions personnelles ».

Quels sont les outils et les enjeux ?

« Deux outils juridiques sont proposés : soit une coopération structurelle s'appuyant sur les établissements publics, soit une coopération contractuelle par conventions ou chartes intercommunales.

L'objet de notre démarche concerne les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui existent au nombre de quatre : les Syndicats intercommunaux à vocation multiple ou unique, les Communautés de communes, les Communautés d'agglomération, les Communautés urbaines.

Notre choix doit se faire soit par une Communauté de communes, soit une Communauté d'agglomération, puisque nous nous trouvons dans un périmètre comprenant une ville de plus de 15 000 habitants. L'intercommunalité devant avant tout être considérée comme outil de travail.

Ci-joint le texte intégral de la dernière délibération du conseil municipal de Tende. En complément de cette délibération, je vous joins l'excellent rapport du sénateur Balarello sur le problème de l'eau. Il faut y ajouter que contrairement à certains bruits répandus sur la commune, l'eau n'est pas gratuite pour la commune car, malgré son abondance, la loi nous oblige à poser des compteurs au départ des réservoirs. A titre d'information, la ville de Tende a payé en 2003 la somme de 42 685,72 euros pour l'eau distribuée. Comme par le passé, nous continuerons à nous battre pour préserver la tolérance qui nous est accordée en ce qui concerne la tarification au forfait, sachant que ce type de tarification n'est absolument pas liée à une quelconque Communauté de communes.

Depuis deux ans les choses évoluent rapidement, nous sommes amenés à travailler ensemble et je dois constater que les maires de l'Est du département ont une bonne faculté à mener à terme divers projets. Nous avons obligation de travailler ensemble avec comme objectif le développement harmonieux de l'Est du département face aux autres structures intercommunales. La situation géographique de notre vallée nous interdit de nous refermer sur nous-mêmes car, depuis très longtemps, nous sommes considérés comme une enclave française en territoire italien. Notre isolement nous a longtemps pénalisés. Il suffit de constater l'état de notre route nationale, de notre voie ferrée, pour comprendre que nos revendications, si elles ne sont pas appuyées plus fortement, ne peuvent être prises en compte.

- Le Préfet vient d'arrêter le périmètre du SCOT qui englobe la CARF et la vallée de la Roya.

- La Mission locale de l'Est du département a pris en compte les communes ne faisant pas parties de la CARF. Cette opération concerne le recensement, la formation et le suivi des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi.

- La Préfecture va procéder, après signature d'une convention, à la décentralisation à Menton de certains services administratifs, facilitant ainsi par rapport à Nice l'accès aux services publics.

- La CARF, au travers de l'ADERF, apporte une aide à la création d'entreprises par l'apport d'un prêt à taux zéro permettant de mettre le pied à l'étrier des jeunes voulant créer leur entreprise. Ayant reçu plusieurs de ces jeunes, ils ne comprennent pas toujours pourquoi leur démarche s'arrête au moment où on leur pose la question de savoir si leur commune adhère à la CARF.

La CARF va proposer aux communes de la vallée de la Roya de pouvoir adhérer à cette structure.

Un exemple de service public déjà assuré grâce à la coopération intercommunale : le ramassage des ordures ménagères. Photo Michel BRAUN



Le Conseil général vient de s'engager pour une durée de 6 ans avec quatre Communautés d'agglomération (Nice Côte d'Azur, Sophia Antipolis, Pôle d'Azur Piavena et Riviera Française) afin d'apporter des solutions durables et efficaces aux problèmes de déplacements, à la pénurie de logements, à la dégradation de l'environnement, à l'indispensable relance de l'économie des Alpes-Maritimes. Ce sont 80 projets pour un milliard 200 millions d'euros d'investissement et 208 millions d'euros de subvention, 25 millions d'euros de subvention sont accordés à la CARF. Nous devons pouvoir profiter de cette manne financière.

Un des projets de la CARF qui doit nous intéresser est la création d'un district transfrontalier car nous ne pouvons continuer à ignorer nos voisins limitrophes et transformer ainsi une faiblesse en un fort avantage. Sur la frontière belge, de telles structures existent déjà, et avec la « Via Europa » monsieur Botton est un des pionniers.

Depuis que l'idée de création d'EPCI et d'intercommunalité a été avancée, il existait un critère incontournable pour la création d'une Communauté de communes : la continuité territoriale. Or un texte de loi datant du 17 août 2004 offre une nouvelle possibilité : « par dérogation à l'obligation de former un ensemble d'un seul tenant et sans enclave prévue par les articles L. 5214-1 L. 5215-1 et 5216-1, le représentant de l'Etat peut autoriser l'adhésion d'une ou plusieurs communes à un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre, dès lors que ces communes sont empêchées d'adhérer par le refus d'une seule commune » (article 175).

En ce qui concerne le Pays, il peut exister mais c'est encore créer une structure supplémentaire dont les contours sont difficiles à cerner, alors que le périmètre de la CARF avec la vallée de la Roya possède tous les ingrédients d'un Pays mentonnais. Nous devons exister face à la concurrence des autres vallées de l'Ouest, il faut réapprendre aux gens du littoral que la Roya Bévéra offre un territoire fantastique où en une heure de voiture on peut skier le matin à Limone et se baigner l'après-midi à Menton. Nos montagnes ont la tête coiffée de neige et les pieds dans la Méditerranée. En une heure de trajet on peut déguster les produits frais de la montagne (miel, fromage, spécialités culinaires) ainsi que ceux de la mer.

Nature et culture se conjuguent au quotidien, tous les sports d'eau vive peuvent être pratiqués, il y a prolifération de sites naturels, culturels, et culturels. Il existe en France 4 200 espèces de fleurs, 2 000 sont présentes dans nos montagnes, 220 sont rares, 40 endémiques, 63 espèces d'orchidées sur les 150 existant en France, 190 espèces de vertébrés. Cette richesse, à laquelle s'ajoutent la vallée des Merveilles et ses inscriptions rupestres de l'âge du cuivre, doit être mieux valorisée. Un de nos objectifs majeurs doit être le maintien et la création d'emplois pour la vallée. Le milieu hospitalier et para-hospitalier offre la plupart de ces emplois qui reposent sur un équilibre précaire. L'amélioration des voies de communication, le débordement de la richesse du Piémont, la zone d'emploi projetée par la CARF au débouché de la Roya doivent contribuer à apporter des solutions afin de conforter notre situation.

Pour l'attribution des subventions, l'Europe, l'Etat, le Conseil régional et le Conseil général traiteront de plus en plus avec les Communautés et plus elles seront importantes, plus elles feront pression pour être entendues. Face à la pression des élus du littoral, le Conseil général avec ses nouvelles compétences sera-t-il toujours en mesure d'aider le haut pays comme il l'a formidablement fait jusqu'à ce jour ? Les ressources financières seront-elles toujours les mêmes ?

Le « sorcier » des Merveilles : un symbole culturel pour toute la vallée de la Roya.
Photo Jean-Louis MEYTRAL

Pour cela, il nous faut créer une structure suffisamment importante pour prendre en compte ces nouvelles données. Pour réussir, l'Est du département doit se regrouper au sein d'une structure à dimension humaine, forte, motivée et soudée sans pour cela faire perdre l'identité des villages et les prérogatives des élus. Cet engagement contracté en 1221 pourrait être proposé à l'ensemble des acteurs pour gérer un merveilleux territoire ».

Point de vue de la commune de SAORGE exprimé par son maire, M. Paul SILICI

(reçu le 13 octobre 2004)

« J'ai lu avec le plus grand intérêt l'article de Charles Botton sur une forme d'intercommunalité entre les villages de la Roya au XIII^{ème} siècle : on ne gère pas une commune sans connaître autant que possible ses racines, et les difficultés du jour sont souvent les affleurements de maux lointains. Je remercie Charles Botton et « Le Haut-Pays » pour la qualité de cet article.

Il s'agit, pour l'essentiel, d'un accord d'assistance, ce qui est sans doute déjà un grand progrès, compte tenu de l'incertitude et de la dureté du temps (du moins tel que nous le concevons aujourd'hui). Le concept moderne contemporain vise plutôt l'organisation en commun de services publics tels que l'habitat, les transports, l'assainissement, la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine, la collecte et le traitement des ordures ménagères, etc.

Il faut savoir, avant tout, que les communes du canton de Breil-sur-Roya n'ont pas attendu la loi Chevènement pour gérer en commun le casse-tête des ordures ménagères, et cela se passe plutôt bien : le SIVOM (Syndicat à vocations multiples) du canton de Breil, qui regroupe donc les communes de Breil, Fontan et Saorge, organise la collecte des ordures ménagères sur le territoire de ces communes et en assure l'acheminement vers des usines de traitement (actuellement Nice majoritairement) ou vers des centres de dépôt. En outre, ce SIVOM assure le fonctionnement d'un service d'aide ménagère à domicile et celui d'une brigade verte, mise à disposition des trois communes pour divers travaux de maintenance de chemins, espaces verts... Le SIVOM est ainsi le lieu d'une véritable entraide entre les trois communes, et je suis convaincu que toutes trois bénéficient de son fonctionnement sage et harmonieux sous la houlette de son président Gilbert Mary. Assurément, les deux plus petites communes, celles de Saorge et de Fontan, auraient le plus grand mal à gérer elles mêmes le service des ordures ménagères, qui serait fatalement concédé à une société privée avec une flambée des coûts que l'on peut difficilement imaginer et des emplois qui échapperaient peut-être à la vallée...



Il existe aussi un Syndicat de télévision (SITV) qui permet, cette fois à toutes les communes de la vallée, de créer et gérer en commun les relais, dont la population ignore généralement qu'ils sont à la charge des collectivités territoriales. Le SITV a récemment permis l'installation de relais pour Arte, La Cinq et M6.

Que signifie, dans un tel contexte, l'application de la loi Chevènement, qui prévoit une intégration plus grande de l'action de communes qui s'unissent dans une Communauté d'agglomération ou de communes ? Sans doute, et peut-être plus sûrement dans les premiers temps (mais ne sont-ils pas derrière nous ?) une forte incitation financière de l'Etat, qui a tout intérêt à voir s'unir des communes pour minorer leurs coûts de gestion de services dont tout le monde s'accorde à estimer qu'ils sont en fort danger de croissance dans les années à venir (eau, ordures ménagères).

Dans cet esprit, avec le concours du Conseil général et sous l'impulsion de Gilbert Mary, une étude technique et financière a été menée sur un projet de Communauté de communes rassemblant toutes celles de la vallée, avec notamment les compétences des ordures ménagères, des transports et des écoles primaires et maternelles. Les calculs faits par le bureau d'études pressenti étaient favorables, les services rendus par le SIVOM, déjà satisfaisants, ne pouvaient que s'améliorer et leurs coûts baisser, tandis que le financement de l'Etat permettait d'envisager d'apporter plus de prestations à la population.

Sur la demande des communes, le Préfet a pris un arrêté de périmètre pour les cinq villages de la Roya. Il a été question, à la demande de son maire, d'intégrer Sospel à ladite Communauté, ce qui a fait l'objet de discussions, créant le premier schisme dans notre belle unité, certaines communes acceptant Sospel, d'autres non... C'est le Préfet qui a tranché la question, dirigeant Sospel contre son gré vers la Communauté d'agglomération de la Riviera Française (CARF), centrée sur Menton.

Dans ce nouveau contexte, les communes de la haute vallée, La Brigue et Tende, se sont retirées du projet valléen, estimant que la Communauté de communes de la Roya seule n'était pas viable compte tenu de sa taille (il y a pourtant plus petit dans le département). Le Préfet soutenait la même thèse, arguant qu'il faut une Communauté d'agglomération forte dans l'Est du département pour faire pièce à la puissance monégasque (on est en guerre contre le Prince, maintenant ?). J'avoue que l'aspect géopolitique de l'affaire me dépasse un peu, et je n'ai toujours pas entendu s'approcher les chars monégasques !

Bref, à nouvelle situation, nouvelle stratégie : les communes du canton de Breil ont décidé de maintenir leur projet, limité au canton mais toujours viable selon les experts, et se sont tournées vers le Préfet pour lui demander de prendre un nouvel arrêté de périmètre qui aurait permis de donner au SIVOM un nouveau souffle, de nouvelles compétences, un financement accru. Le Préfet est resté sur ses positions : c'était l'ancien périmètre ou la CARF, mais pas de « communauté croupion » comme me l'a dit une fois le Sous-préfet Aïssou, homme par ailleurs très estimable.

Concernant la CARF, les communes de la haute vallée ont délibéré pour y adhérer mais sont bloquées, faute de continuité territoriale, par le refus de Breil-sur-Roya. Le Conseil municipal de Saorge n'a jamais délibéré sur ce sujet. La question de l'appartenance à la CARF n'est pas anodine : pour des raisons qui lui sont propres, Menton a fait entrer le service de l'eau dans les compétences de la Communauté, ce qui imposerait aux communes de déléguer leur compétence à la Communauté avec gestion commune et prix unique. Pour qui paie des factures d'eau en ville, cela n'est pas rien.

A ce jour pourtant, certaines communes au moins de la CARF bénéficient d'un régime dérogatoire leur permettant de gérer leur eau à leur convenance et avec leurs tarifs. On ignore si ce régime dérogatoire est provisoire ou durable. A ce jour aussi, les petites communes de la CARF ont bénéficié d'aides compensatoires substantielles de la part de la Communauté. Cela durera-t-il ? Il est certain que voir échapper à notre gestion le service de l'eau, avec une ressource abondante qui

nous appartient, serait une petite révolution pour les Saorgiens... Tempérons toutefois cette crainte par une certitude : quoiqu'il en soit, les prix de l'eau vont grimper dans les années à venir, à Saorge comme sans doute en beaucoup d'endroits, pour cause de mise en conformité des réseaux, de la qualité du produit distribué (et de la pose de compteurs ?).

Un courrier du maire de La Brigue nous a récemment rappelé que le Préfet a maintenant la possibilité de passer outre l'impératif de continuité territoriale, pourvu que seule une commune fasse obstacle à ladite continuité... Autrement et clairement dit, la commune de Saorge est maintenant en position (sous réserve de la volonté du Préfet d'utiliser cette possibilité) de donner accès à la CARF pour La Brigue et Tende.

La question a été évoquée lors de la réunion du conseil municipal de Saorge du 1^{er} octobre dernier. Les élus ont estimé ne pas devoir délibérer sur cette affaire au motif que l'excellente entente qui règne à ce jour au SIVOM de Breil-sur-Roya serait fortement gâchée par une entreprise fractionniste, y compris si le Préfet n'usait pas de son droit à « passer par dessus » Breil pour incorporer Saorge, La Brigue, Tende (et Fontan ?) dans la CARF.

Notre position est celle-ci : « On y va tous ou personne n'y va ». Cela ne veut pas dire qu'irréductiblement nous ne voulons pas aller vers la CARF, nous manquons encore d'informations (services de l'eau, des ordures ménagères, comment, à quel prix ?) et nous ne demandons qu'à en avoir de nouvelles.

Pour conclure, je rappellerai ce que disait en substance Jean-Claude Guibal, député-maire de Menton et président de la CARF le 11 septembre dernier à la Céva, rendant hommage aux aviateurs américains disparus dans l'accident de leur avion : « On se pose aujourd'hui souvent la question du comment mais un homme responsable doit se poser aussi et d'abord celle du pourquoi ».

Je me méfie beaucoup des sujets à la mode. L'intercommunalité en est un, est-il politiquement incorrect aujourd'hui de s'interroger sur les motivations, sur l'intérêt des populations à une intégration qui doit être préparée et négociée sans hâte ni a priori ni exclusion ?

Ma profession me fait me méfier par dessus tout des évidences et des lieux communs. Un autre de ceux-ci a fait réagir il y a une quarantaine d'années le général De Gaulle, fustigeant les thuriféraires de l'édification européenne qui ne s'interrogeaient peut-être pas trop sur les « pourquoi » (et sans doute encore moins sur les « comment »). Il moquait ceux qui : « sautaient sur leur siège comme des cabris en criant « l'Europe, l'Europe, l'Europe »... Je l'entends encore le général, il avait la dent dure et le mot cruel : il venait de stigmatiser, avant que sa dénomination moderne existe, le langage politiquement correct... Alors, faut-il aujourd'hui crier : « La CARF, la CARF, la CARF » en sautant comme des cabris ou travailler pour comprendre pourquoi il faut intégrer nos communes dans la CARF ?

Bien entendu, je n'ai rien contre les cabris, et encore moins contre les éditions du même nom !!!

**Réponse de Marius TOUREL,
maire de la commune de FONTAN**
(reçue le 21 octobre 2004)

« Je suis désolé de ne pouvoir répondre favorablement à la question que vous me posez concernant l'intercommunalité.

En effet, ma position, qui existe et qui est claire, n'est pas celle de la majorité de mon conseil municipal, tout au moins à ce jour. Soucieux de préserver la cohésion de ce groupe, par ailleurs souvent unanime, qui œuvre de son mieux pour le bien de notre village, je m'impose ce silence ».

En conclusion, nous n'ajouterons aucun commentaire, les réponses ci-dessus donnant suffisamment matière à réflexion aux habitants des communes de la Roya.

SOUVENIRS DE GUERRE D'UN SOSPELLOIS (1)

Lucien AGNETTI

A l'automne 1944, alors que les Alliés débarqués en Provence progressent vers le haut-pays des Alpes-Maritimes, l'armée allemande décide d'évacuer vers l'Italie la population civile des villages des vallées de la Roya et de la Bévéra, afin de lui laisser le champ libre pour organiser une position de résistance sur cet axe menant au Piémont. Ce déplacement forcé fut une cruelle épreuve à traverser pour les habitants de Moulinet, Breil, Fontan et Saorge, d'autant qu'à quelques dizaines de kilomètres de là les habitants de Nice et de la presque totalité des Alpes-Maritimes jouissaient depuis plusieurs semaines déjà de la liberté retrouvée.

Cet épisode occupe une place importante dans les souvenirs de M. Lucien Agnetti de Sospel, né en septembre 1918, qui résidait à cette époque sur la commune de Breil.

La première partie de cet article rappelle les conditions dans lesquelles il vécut avec sa famille de septembre à décembre 1944 : ne pouvant plus retourner à Sospel sous le feu des bombardements alliés, ni à Breil dont la population était évacuée de force en Italie, ils durent se réfugier en montagne et manquèrent de peu une tentative de passage vers la vallée de la Vésubie depuis longtemps libérée... ce qui leur sauva peut-être la vie. Les sous-titres ont été ajoutés par la rédaction, pour permettre au lecteur de mieux discerner les étapes de ce passionnant récit.

La deuxième partie de ces mémoires sera publiée dans notre prochain numéro. Elle décrit l'exode obligé de M. Agnetti avec la population de Fontan jusqu'à Turin, où il retrouva beaucoup d'autres exilés de la vallée de la Roya avant un long rapatriement via la Suisse et la Savoie.

La Rédaction et Jean-Pierre GARACIO.

PREMIERES FRAYEURS A SOSPEL

« Je ne me doutais pas que le mois de septembre 1944 allait me réserver un séjour bien mouvementé dans les montagnes avec mon épouse Léo et mon chien Loulou, une splendide bête que j'avais adoptée en 1934. Après mon mariage en 1941, mon Loulou a mené une vie de pacha entre Sospel et Breil, où j'allais me ravitailler et aider mes beaux-parents au moment de leurs principales récoltes. J'avais créé une petite entreprise artisanale de plomberie-chauffage ayant son siège à Sospel, mais mon activité sur place était très calme du fait que j'avais à l'époque deux concurrents bien connus sur la place. Aussi, lorsque j'appris que monsieur Palméro, le seul artisan plombier de Breil, avait été envoyé en Allemagne, je pris aussitôt contact avec son épouse pour lui proposer de remplacer son mari en me louant son atelier, proposition qu'elle accepta volontiers en me faisant signer un acte sur lequel il était mentionné que je devais quitter son atelier après son retour à Breil.

Mon activité à Breil augmenta de jour en jour, étant le seul plombier avec l'avantage d'être connu puisque marié avec une Breilloise. En plus de ma clientèle privée, je travaillais pour la mairie, la gendarmerie et la SNCF. Enfin, ma vie professionnelle était bien remplie. Quant à Loulou, toujours en vadrouille dans les montagnes, il allait souvent à mon insu faire des visites à ma belle-mère qui l'avait adopté et l'aimait beaucoup. Loulou devait savoir que cette brave femme tant dévouée remplaçait ma maman.

Souvent le matin, je pensais : « Quand est-ce que finira cette guerre ? » Et puis mes obligations professionnelles reprenaient le dessus, je repartais vers mes travaux, accompagné de Loulou qui me lâchait toujours au moment où je m'y attendais le moins. Revenu à Sospel pour préparer des fournitures pour Breil, je décidai d'y rester un jour en plus. Ce jour-là, je ne l'oublierai jamais.

Très tôt le matin, Sospel fut encerclé par un cordon de soldats allemands placés chaque quinze mètres, l'arme au pied. Les deux gardes-champêtres nous firent connaître l'ordre du commandant allemand obligeant tous les hommes valides à se rendre sur l'esplanade Gianotti pour y être contrôlés. Par les fenêtres de ma maison, en voyant ce déploiement de troupes, je compris que nous étions faits comme des rats !

Monsieur
Lucien Agnetti
conserve à 86
ans une
mémoire
vivace des
péripiétés de la
guerre et de
son évacuation
forcée en Italie.
Photo
Jean-Pierre
GARACIO



Après un bon moment d'hésitation, je pris la direction de l'esplanade. Arrivé, je vis qu'elle était encerclée et qu'en plus, aux quatre coins, des mitrailleuses lourdes étaient postées avec leurs servants ! Par contre, c'étaient des SS qui sur l'esplanade nous firent aligner, opération qui prit plus d'une bonne heure. Le contrôle commença, au cours duquel une bonne vingtaine d'hommes furent regroupés sur le coin de la place voisinant les douches municipales (aujourd'hui club du 3^{ème} âge). Parmi eux, je reconnus José Bernardi et Joseph Cauvin dit « O Maigré ». Puis je fus contrôlé par un SS qui, après un regard sur ma carte d'identité et un autre me dévisageant, passa au suivant, me laissant à ma place.

Les survivants de ce matin-là ne pourront oublier ces trois heures passées sur l'esplanade avec la trouille au ventre. Près du portique en pierre, monsieur Michel Domérégo, maire de Sospel, parla plus d'une heure et demie pour dissuader le commandant SS que Sospel fut un nid de terroristes, en s'offrant lui-même comme otage pour garantir la population. Enfin, des ordres allemands fusèrent de toutes parts. La troupe se retira dans les casernes Mireur et Salel, emportant avec elle les quatre mitrailleuses. Après, l'on pouvait entendre les mouches voler. C'était presque midi...

Plus tard, Sospel fut sauvé de la déportation grâce au courage et à la diplomatie de monsieur Michel Domérégo qui, avec un groupe d'hommes courageux (dont mon frère Jean) et le chanoine Gouget, furent volontaires comme otages tous les soirs à la Kommandantur située dans la maison de maître Fossati, au quartier du Pian.

REFUGIES EN MONTAGNE

La situation se dégrade de jour en jour et le ravitaillement devient de plus en plus rare. Heureusement que nos parents sont cultivateurs car, en ce qui me concerne, je ne suis vraiment pas doué dans ce domaine. Mon beau-père Louis Pignon surnommé « Tascon », avec ma belle-mère, n'ont pas leur pareil pour produire et dans leur maison de campagne, à Breil, ils ne manquent de rien. Tout le ravitaillement est bien planqué, souvent dans des fûts en tôle enterrés ! Et avec le bétail, le lait et le fromage ne manquent pas non plus.

Depuis quelques jours nous n'avons plus de leurs nouvelles, aussi nous décidons d'aller les rejoindre dans leur campagne de Tenche. Nous partons à pied par les sentiers, avec un minimum d'affaires. Loulou gambade

de joie, sachant bien qu'il va retrouver ma belle-maman. Mais arrivés à la ferme, nous ne trouvons personne. Le bétail et même les poules ne sont plus là. Léo est certaine que ses parents sont montés aux granges du Confrey, où nous avons encore trois heures de marche pour arriver. En plus, il faut traverser le bois Noir avant la nuit, car comme son nom l'indique il y fait très sombre même en plein jour.

A mi-chemin du bois, Loulou part comme une flèche et il arrivera bon premier. Nos parents comprennent que nous ne sommes pas loin. La dernière heure de marche m'est bien pénible, aussi, lorsque nous arrivons, après les embrassades, je vais m'étendre dans une grange à foin où je dormirai plus de deux heures. Au réveil, une bonne soupe m'attend. Le repas fini, nous veillons tard devant la cheminée qui nous sert d'éclairage. Et ce soir-là, nous sommes loin de nous douter de l'issue de notre séjour dans ces belles montagnes ravagées par la guerre. Tascon m'apprend qu'après le passage à Breil des Moulinois refoulés en Italie en septembre, il a préféré quitter Tenche avec le bétail pour rejoindre le Confrey, quartier situé sous la Déa, afin d'éviter de connaître le même sort que les Moulinois.

Nous allons donc camper dans cet endroit, merveilleux en temps de paix, malgré la déportation des Breillois le 29 octobre. Ignorés du monde entier, sauf par une section d'observation allemande qui, elle aussi, nous ignore également... La dernière moisson faite ici fin septembre a été planquée par Tascon dans des fûts en tôle de 200 litres, pleins de blé et de pommes de terre. A cette altitude, il y a un décalage de plus de deux mois sur les moissons d'en bas : ici, les cerises ne sont bien mûres qu'à la mi-septembre ! Nous sommes dans l'ensemble assez bien alimentés, avec une seule contrainte journalière : il faut moudre le blé avec un vieux moulin à café qui est bien fatigué, pour avoir la farine que ma belle-mère transforme en pain complet dans le vieux four attendant au casoun. Entre tous, nous avons assez de travail pour faire passer ces longues journées d'attente.

Le secteur est bombardé tous les jours, souvent par des tirs de mortiers mais aussi par de la grosse artillerie, probablement du 350 de marine. Il nous faut faire avec ! Tascon est surtout inquiet pour le bétail qu'il craint de voir prendre de force par les Allemands. Il pense construire un abri-étable dans le bois Noir mais je lui fais part de mes craintes : les vaches révéleront en beuglant leur présence au premier passant venu ! Malgré ce risque, nous construisons cette planque et nous en profitons pour ramener du bois à la maison. Maison est un grand mot : les Breillois appellent « casoun » ce type de construction qui se compose d'une seule pièce assez grande garnie d'une cheminée où l'on peut faire brûler de grosses bûches, servant pour la cuisine, la lessive à la cendre et aussi l'éclairage, car une fois la nuit tombée nous n'avons pas d'autre lumière.

Le temps passe et il n'y a toujours rien à signaler, à part quelques survols d'avions de chasse alliés, sans oublier les rituels tirs de mortiers...



Nous sommes maintenant chaussés comme des bohémiens, nos godasses n'en peuvent plus et il faut que je me transforme en cordonnier. Heureusement que j'ai vu travailler un maître cordonnier lorsque j'attendais l'ouverture du magasin de mon premier patron. Ce brave Mario faisait des souliers sur commande : j'en étais captivé car c'était un véritable artiste qui, voyant que j'étais intéressé, m'expliqua souvent les petits trucs de son métier. Je pense donc souvent à lui en rafistolant nos vieilles chaussures. Je confectionne d'abord un pied de cordonnier avec un rondin en ferraille récupéré, et je sors un lot de chaussures entassées dans un gourbi depuis longtemps, dont pas mal de chaussures militaires que j'ai trouvées ici et là. Je fais un tri pour récupérer ce qui est encore bon, dont une paire pour Léo, mais il me faudra en diminuer la pointure. Pour ce faire, je démonterai toute la partie avant et je raccourcirai la semelle, puis je remonterai le tout après une coupe adéquate, cousues avec du fil bien graissé au suif. Pour ma belle-mère et le petit Jojo, j'adapte des montures récupérées sur des semelles en bois dur que j'ai confectionnées à la scie et au ciseau à bois. Moi aussi j'ai ma paire rafistolée : à la guerre comme à la guerre !

Tascon et moi nous sommes toujours dehors. Un jour, en rentrant du fourrage dans l'écurie voisine de notre casoun, nous recevons un vrai déluge d'artillerie mais nous pouvons nous mettre à l'abri, tandis que Loulou reste dehors à se prélasser dans l'herbe : mon chien est vraiment un cas hors du commun ! Lorsque nous reprenons notre ouvrage, nous remarquons que depuis que nous sommes en Confrey, personne n'a été touché par ces tirs d'artillerie, ni chez nous ni chez les voisins qui ont plusieurs petits enfants. C'est la « baraka » grand style ! * Et nous prions pour qu'elle dure, car pour tout médicament nous n'avons que de l'eau-de-vie et rien d'autre.

Un début d'après-midi arrive Louis Truchi qui est notre voisin, avec M. Ipert, un berger surnommé « Pin Braghetta » qui loge à quarante minutes de marche en contrebas. Louis est un bon copain, bon vivant et de joyeuse compagnie. Il demande à Tascon s'il peut lui avancer un ou deux sacs de patates, que nous sortons tous les trois de la planque. Après, nous rentrons boire un coup de gnole et Louis nous apprend que les Allemands leur volent petit à petit leur grand troupeau de moutons et de chèvres, qu'ils vont revendre à Tende. Il nous apprend aussi qu'il y a un « Feldwebel » au quartier de la Tour, dans la vallée de la Maglia, qui commande un petit détachement d'artillerie avec trois canons de 77 et très peu de munitions, et qui vient souvent les emmerder pour du ravitaillement et surtout du fourrage pour ses chevaux. Louis est étonné que nous n'ayons pas encore eu sa visite. La sienne terminée, je descends avec lui pour l'aider à porter son deuxième sac de patates. Pendant tout le trajet, nous sommes aspergés par les tirs de mortier aussi, en arrivant, nous arrosions sérieusement cette promenade mouvementée...

Puis c'est l'arrivée de la famille Giuglaris de Moulinet, dont le père est un ami de Tascon, qui lui demande l'hospitalité pour quelques jours en espérant une très prochaine libération. Tascon accepte tout de suite et les installe dans la grande écurie où nous allons tous dormir en compagnie de la vache gardée ici pour son lait. Giuglaris apprend à Tascon la perte de ses jeunes enfants dans la colonne des refoulés de Moulinet, bombardée peu avant son arrivée au col de Brouis. Ils ont quitté cette colonne à l'insu de la garde allemande et ils ont campé un peu n'importe où avant d'arriver ici.

Par le sentier qui traverse entre nos granges, des soldats allemands passent assez souvent. Parmi eux, un sergent se débrouille assez bien en français et nous bavardons quelquefois avec lui. Il m'apprend qu'il est sur ce front après avoir fait la campagne de Russie où il a été blessé, et qu'il a

(*) La Baraka, protection divine en arabe, est un terme souvent employé dans l'Armée par les rescapés d'opérations militaires ou d'accidents.

Un aspect paisible de la campagne breilloise en hiver. Mais ceux qui purent s'y réfugier pour échapper au déplacement forcé de la population civile en Italie à l'automne 1944, durent affronter les rapines de l'occupant, la crainte permanente d'être évacués à leur tour, la mise en place de mines par les Allemands et les bombardements aveugles des Alliés... Photo Olivier KOOT

perdu sa famille dans les bombardements américains. Il me laisse supposer que leur retraite ne saurait tarder. Ce jour-là, il me signale qu'un âne a été tué par un obus de mortier le matin même en haut du vallon de la Déa ; si nous voulons le récupérer pour la viande, il faut le faire au plus tôt. J'en fais part à Tascon qui décide de monter tout de suite, avant que la viande ne se détériore. Notre longue marche dans le vallon abrupt sera bien récompensée car nous aurons le temps de prendre les deux cuisses avant d'être à nouveau canardés par les mortiers. Comme il y a près d'un mètre de neige, le frigo est tout trouvé derrière le casoun, bien caché. Le soir, tout le monde mangera un bon beef d'âne cuit au grill dans la grande cheminée. Il y avait bien longtemps que je n'en avais plus mangé !

SORTIE MOUVEMENTEE A FONTAN

Puis nous aurons la visite de Jean Carletti, un berger qui est associé avec le frère de Pin Braghetta et qui vient proposer à Tascon de lui acheter les bêtes avant que les Allemands les lui prennent. Tascon n'accepte pas car il garde confiance en une libération prochaine, et céder ce bétail pour une somme bien en dessous de sa valeur réelle l'incite encore plus à le garder. Il ne voudra même pas vendre son mulet, une bête magnifique, même pour un bon prix. Jean est invité à prendre un verre en famille. Il nous apprend qu'il est sans arrêt sur les sentiers pour emmener des bêtes qu'il va revendre à Tende et même jusqu'à Limone. De cette façon, il peut sauver tout de même 40 % de la valeur de ce bétail tant convoité par les Allemands.

Je lui dis que, s'il voulait bien, je pourrais l'accompagner dans un de ses prochains voyages. Il me dit « Tout de suite, j'étais venu ici en espérant arrondir le troupeau qui attend chez Pin ». Je ne m'attendais pas à une si prompte décision. Léo et mes beaux-parents me donnent leur accord et me chargent de diverses commissions à prendre à Fontan. Et nous voilà partis...

En cours de route, Jean me dit que Tascon a eu tort de ne pas faire cette affaire, car les Allemands ont pris goût à la chasse au bétail pour se transformer en véritables maquignons. Nous arrivons très tard en haut de la vallée de la Maglia, où nous passons une partie de la nuit pour en repartir bien avant l'aube avec un troupeau de chèvres et de moutons. Avant de se mettre en route, Jean m'explique qu'au col de Ste. Marthe il y a un poste de radio allemand qu'il faudra éviter par un sentier que lui seul connaît, je devrai rester en queue du troupeau avec un chien qui m'aidera à le regrouper en cas de dispersion. Après trois heures et demie de marche, nous arrivons en vue de Saorge. Jean fait parquer le troupeau sous la surveillance des chiens et s'installe pour que nous prenions un casse-croûte composé de viande de mouton et de fromage, le tout arrosé de vin rouge. Jean me voit rouler une cigarette avec des feuilles de noisetier pilées : ça le fait rire parce qu'il ne fume pas, mais il promet de trouver à Tende des AOI qui ressemblent beaucoup à nos Gauloises.

Mis en forme par ce bon repas, nous repartons d'un bon pied direction Fontan, où Jean a la chance de rencontrer un confrère italien qui lui propose de prendre tout son troupeau pour le conduire à La Brigue. Leur marché conclu, Jean est libéré, content d'éviter ainsi de monter à Tende. A Fontan, il a son amie qu'il me présente et ils m'invitent à partager leur repas. De suite après, il m'accompagne pour faire les provisions que je dois faire et surtout pour me dégoter deux cartouches de cigarettes qui me combleront de joie.

Le temps passe vite et je décide de retourner au Confrey. Nous retournons chez son amie où il me prête une besace de berger, avec en plus un bon casse-croûte au fromage et une gourde de vin pour m'aider à faire cette longue route. Je le quitte à regret car ici, à Fontan, je viens de passer une bonne journée de détente qui m'a fait un peu oublier ma vie de reclus dans ces hautes montagnes. J'arrive très vite au pont d'Ambo, où je prends les escaliers qui mènent sur le sentier du col de Ste. Marthe. Avant d'arriver au poste de radio allemand, je bifurque sur le sentier secret de Jean mais, après une demi-heure de marche sur le plateau, les tirs d'artillerie de marine commencent. Heureusement pour moi, j'ai la possibilité de courir jusqu'à un casoun en ruine où je m'engouffre dans l'ancienne étable voûtée. Je range mes affaires dans un coin et j'attendrai ici la fin des tirs pour éviter les éclats. Cette attente durera toute la soirée et toute la nuit ! Avant la tombée de la nuit, j'entasse de la paille dans un coin et je casse la croûte pour faire passer le temps. Mon moral est à zéro : je suis ici tout seul, sous un déluge d'obus de gros calibre. Toute la nuit, ce tintamarre m'empêche de dormir et les

lueurs des explosions éclairent sans arrêt mon étable. C'est certainement une accalmie, vers le matin, qui me permettra de m'endormir profondément. Puis le froid me réveille. Le jour commence à peine, les tirs se sont arrêtés. Je décide de repartir de suite. En sortant, je regarde en contrebas : le poste allemand n'a pas été touché, son antenne est intacte. Par contre, autour de mon casoun, le terrain est farci de trous d'obus : j'ai eu de la chance, une fois de plus, de faire encore partie ce matin-là de ce monde d'enfoirés !

Je fonce le plus vite possible pour réduire le temps de marche sur ce plateau à découvert. J'arrive enfin chez Pin Braghetta, qui me reconforte à grands coups de gnole pendant que je lui donne des nouvelles de Jean. Puis je repars pour la dernière étape et j'arrive à la mi-journée, bien content de retrouver tous les miens à qui je montre l'endroit où j'ai passé la nuit, que l'on aperçoit au loin depuis le Confrey. Tascon m'assure que j'ai eu de la chance d'en réchapper, car il a vu d'ici une bonne partie de ce bombardement de nuit. Nous connaissons les faibles effectifs des Allemands occupant notre région et nous nous demandons pourquoi, depuis le temps, l'armée libératrice n'a toujours pas déboulé jusqu'ici. Tascon est furieux : il me dit que, de son temps, un petit régiment de chasseurs alpins aurait vite fait de culbuter les Allemands vers l'Italie. Pour mon compte, j'ai perdu l'espoir en une issue rapide et la suite va me le prouver amplement. Enfin, patience, qui vivra verra...

LES ALLEMANDS S'EN VONT !

Nous sommes à la mi-novembre 1944. Un matin où je suis en train de terminer la remise en état d'une paire de chaussures, le sergent allemand arrive à la tête de son escouade de transmissions, avec les mulets chargés de bobines de fil téléphonique et les caissons d'appareils. J'en reste baba : il m'apprend qu'ils décrochent du front pour aller se retrancher à Coni et il me certifie que les Américains ne vont pas tarder à occuper leurs anciennes positions. Et les voilà repartis avec armes et bagages..!

Je leur souhaite bon vent. Avec Tascon, nous sommes obligés de convenir qu'ils ont toujours été corrects avec nous, sans jamais rien nous demander. Ce matin-là je brûle d'envie d'aller voir ce qui se passe dans la vallée de la Maglia pour me rendre compte si les batteries d'artillerie de la Tour ont bien levé le pied. Je décide donc d'y faire un saut en début d'après-midi. Je descends en courant et m'arrête chez Pin Braghetta, qui est déjà au courant du départ des Allemands. Avec lui et Louis, nous partons pour Breil. En arrivant au quartier de la Tour, nous constatons le vide : plus personne ! De la route du col de Brouis à Breil, nous voyons dans les planches en face une concentration de troupes allemandes avec camions, ambulances, canons et chevaux. Pin rebrousse chemin et nous fait prendre un autre sentier pour contourner cet endroit mal fréquenté.

Nous arrivons enfin à Breil, où de désagréables surprises nous attendent. Dans nos maisons, les portes d'entrée sont toutes défoncées et les intérieurs vidés de presque tout le mobilier. Sur la route traversant le village, une procession interminable de charrettes... Certains soldats portent des bonnets à poils, nous doutons qu'ils soient allemands, plutôt russes ou polonais. Nous assistons à ce spectacle en catimini et constatons que l'hôpital militaire allemand, qui était installé dans l'hôtel Roya, a aussi quitté Breil. Maintenant rassurés sur notre prochaine libération, nous prenons la route de la Maglia pour rejoindre chacun les siens. En arrivant, je raconte ce que nous avons vu et tout le monde se réjouit d'apprendre le départ des Allemands. Enfin !

Je propose à Tascon et à Giuglaris de tenter de rejoindre le col de Brouis et de faire une tentative jusqu'à Sospel, mais Tascon le déconseille, pensant que puisque les Allemands sont partis, les Américains ne vont pas tarder à avancer et que d'autre part ce serait risquer gros de traverser tous les champs de mines laissés par les Allemands. Nous allons donc attendre cette arrivée libératrice... Mais les jours passent et bizarrement, les Américains continuent à nous bombarder. C'est à n'y rien comprendre !

Ma provision de cigarettes diminue ; je me rends une nouvelle fois à Fontan avec Jean pour renouveler mon stock et aussi pour changer un peu d'air. Je commence à en avoir marre de vivre constamment comme des primitifs, et surtout d'être bombardés plusieurs fois par jour. A Fontan, j'apprends que des passeurs, moyennant monnaie, forment des groupes pour leur faire franchir les lignes par la Céva, en passant à la barbe des Allemands en contrebas d'un fort qu'ils occupent, pour rejoindre Roquebillière qui est

libérée depuis longtemps. Jean les connaît bien, pour avoir fait le trajet maintes fois avec eux, mais ce n'est pas un voyage touristique : il y a beaucoup de danger pour les personnes qui ne sont pas habituées à la haute montagne ; si malheureusement il neige, ce sera une aventure très pénible...

Nous resterons près de vingt jours seuls sur ces montagnes couvertes de neige, à attendre les libérateurs. Pendant cette attente, nous recevons tous les jours notre ration d'obus de mortiers et de gros calibres. Sachant que Sospel est libéré depuis longtemps, nous ne savons plus que penser : les Américains n'ont plus devant eux aucun élément de la Wehrmacht pour leur barrer la route vers la Roya.

Après les hostilités, personne n'évoquera jamais cette situation aussi mystérieuse que paradoxale...

LE RETOUR DES ALLEMANDS

Un matin, très tôt, assis sur le banc adossé à notre casoun, en train de désosser une godasse pour en récupérer le meilleur, que vois-je sur le sentier montant chez nous ? Le chef du poste d'observation allemand, de retour de Coni avec toute son équipe et les mulets chargés de leurs équipements ! Il m'apprend qu'un ordre général a été donné de réoccuper toutes les zones abandonnées, puisque les Américains et les Français n'ont pas daigné avancer... Ce qui fera plus tard, en mars et avril 1945, l'objet de sanglants combats pour les en déloger définitivement. Sur le moment, je ne comprends plus rien. Tascon, lui, est très en colère de voir le retour des troupes allemandes.

Je décide de descendre avec Loulou à la ferme de Pin Braghetta pour voir de plus près la nouvelle situation. Louis m'apprend que l'artillerie, de retour dans la vallée, a repris son ancienne position au quartier de la Tour. Eux aussi n'ont plus l'espoir de voir l'occupation se terminer sous peu. Je passe un bon moment chez eux, à écluser quelques verres de vin pour améliorer notre moral. Puis je les quitte pour essayer de revoir Jean, le frère de Pin : une randonnée à encore une bonne heure de marche. Il m'apprend qu'il est de nouveau reparti pour La Brigue. Notre conversation roule sur les mouvements des troupes allemandes. Lui aussi a fait la grande guerre de 14-18, m'assurant qu'à cette époque les mouvements de retraite ou d'offensive ne se faisaient pas sur de telles zones, du col de Brouis à la frontière italienne, avec un retour sans obstacles où il ne leur manquait que la fanfare !

De retour en Confrey, j'apprends que le Feldwebel et ses soldats de retour au quartier de la Tour vont prendre deux vaches, en obligeant Tascon à les accompagner pour lui faire transporter avec son mulet du fourrage destiné aux chevaux d'attelage des prolonges d'artillerie. Léo pense qu'ils vont encore revenir prendre du bétail : elle ne se trompe pas, le lendemain après-midi, le revoilà avec deux soldats équipés de cordes. En me voyant, il me demande en allemand où je travaille. « Nulle part, parce que très malade ». Il est étonné que je me débrouille en allemand et me commande de me trouver le lendemain matin à 8 heures au quartier de la Tour pour y travailler toute la journée ! Enfin, il visite tous les bâtiments. Il commence par l'étable où nous dormons et où nous planquons une vache dans le fond, derrière un tas de balles de foin. Ils font vite pour la repérer... Voyant qu'ils veulent s'en saisir, je fais remarquer au Feldwebel que c'est notre dernière vache laitière et que dans notre groupe il y a cinq enfants en bas âge, aussi je lui propose de lui donner en échange une génisse qui n'est pas loin d'ici. Il accepte. Par contre, il donne l'ordre à ses soldats de fouiller toute l'étable ainsi que les autres dépendances, où ils ne trouvent rien de suspect. Tascon va leur chercher la génisse et ils repartent en nous disant : « Demain 8 heures ».

Je comprends tout de suite que je suis bien repéré, et je n'ai nullement envie de me plier aux fantaisies de ce gros plouc ! Un vrai conseil de famille se tient après leur départ. Je suis partisan de quitter le Confrey pour tenter de passer les lignes avec le concours des passeurs de Fontan. Le père Giuglaris est aussi de mon avis. Il décide même de partir le premier avec sa famille, le lendemain très tôt. Léo et moi partons une bonne heure après. Quant à Tascon, il préfère

rester pour conserver le restant de son bétail et son beau mulet, malgré mon conseil d'emmener les bêtes avec lui et de les revendre. Mais il veut tenter sa chance en restant attendre la fin des opérations militaires... La suite prouvera que j'avais raison...

L'EVASION MANQUEE

Le matin à l'aube, c'est la séparation. Un moment pénible pour tous, parce que dans une situation pareille le meilleur souhait que l'on puisse se faire c'est d'avoir la chance de se revoir bientôt dans de meilleures conditions. Tascon remet de l'argent à Léo pour payer notre passage et, après de longues embrassades, Léo et moi sommes en chemin. Loulou est aussi avec nous et il se retourne souvent, étonné que nous partions seuls.

Après une longue marche, nous arrivons à Fontan, où nous rendons visite à l'amie de Jean, comptant le revoir. Pas de chance, il n'est pas encore rentré d'un voyage à Tende. Nous lui faisons savoir que nous arrivons du Confrey, avec l'intention de traverser les lignes le plus tôt possible. Elle nous informe que peut-être un départ se fera le soir même et elle nous conseille de nous rendre à Berghe cet après-midi, pour contacter tout de suite les passeurs. Elle nous invite à partager le repas de midi. Même Loulou a droit à sa part, avec des os de mouton assez bien garnis de viande. Le repas terminé, nous la remercions pour son amabilité et sa gentillesse, lui demandant de bien saluer Jean de notre part. En avant pour Berghe, ce qui représente encore deux bonnes heures de marche.

En arrivant au hameau devant la première maison, nous voyons un bon vieux assis sous le petit préau, en train de couper des châtaignes. Nous le saluons et, devinant où nous allons, il nous indique où il faut passer pour rencontrer les passeurs. Nous le remercions bien et il nous souhaite bonne chance. A peu de distance, nous arrivons à l'endroit indiqué où un groupe de personnes attend à l'extérieur. Parmi eux, le père Giuglaris et sa famille. Je reconnais aussi un ami de Breil, Jean Pachiaudi, conducteur aux Ponts & Chaussées avec qui j'ai eu l'occasion de travailler, le trouvant bien équipé pour cette randonnée avec une veste en peau de mouton blanche qui doit bien le parer du froid. Enfin nous sommes reçus par deux sympathiques gaillards qui nous confirment le départ pour la tombée de la nuit.



A l'automne 1944, les hameaux de Berghe ont été une étape obligée pour ceux qui tentèrent de fuir la Roya occupée vers la Vésubie libérée. Malheureusement, certains laissèrent la vie dans cette périlleuse traversée à laquelle ils n'étaient pas préparés.
Photo
Jean-Louis MEYTRAL



Entre les vallées de la Roya, de la Bévéra et de la Vésubie, le massif de l'Authion sous la neige : le randonneur d'aujourd'hui pense-t-il aux tragédies qui se sont déroulées dans ces sites grandioses au cours de l'hiver 1944-45 ?
Photo Jean-Louis MEYTRAL

Ils sont d'accord pour nous emmener, lorsque l'un d'eux demande à Léo de lui montrer ses chaussures. Alors, désolé, il nous fait savoir qu'ils ne peuvent absolument pas tenter son passage avec des chaussures en si mauvais état. Pour moi ils sont d'accord tous les deux, mais je refuse de partir seul en laissant ici mon épouse, loin de sa famille. Ils nous tranquilisent alors en nous faisant savoir qu'ils seront de retour après deux jours de repos, et qu'ils ont en vue encore un dernier convoi. Ils nous recommandent de bien nous équiper en chaussures, indispensables pour cette pénible randonnée. Nous restons encore un long moment avec le groupe partant. Pachiaudi regrette bien de nous voir obligés de rester. Enfin, nous les quittons, bien peinés de ne pas partir, car nous voulons arriver à Fontan avant la tombée de la nuit.

En passant, nous faisons halte chez le bon vieux, à qui nous achetons quelques kilos de châtaignes. Il nous en offre quelques unes qui sont en train de griller sur un feu à l'extérieur et, par dessus, deux bonnes rasades d'eau-de-vie. Nous lui racontons notre histoire et il donne raison à ces braves, car il connaît les sentiers de la Céva qui sont très abrupts, surtout en contrebas du fort, et en plus recouverts de neige à cette époque. Nous reprenons le sentier du retour, un peu gais : l'eau-de-vie a fait son effet. Ne sachant plus où aller, nous retournons chez Jean que nous avons la chance de retrouver, rentré de Tende.

Je lui raconte ma dernière aventure. Il me rassure de suite en nous offrant l'hospitalité jusqu'à mon prochain départ, avec lui et son amie. Nous avons vraiment de la chance. Jean me propose de l'accompagner en ville. Il doit faire des achats pour son retour à la Maglia. Jean connaît tout le monde à Fontan. Au retour, il est bien renseigné sur tout ce qui se passe. Les Allemands sont de plus en plus contraignants et ils réquisitionnent les hommes pour toutes les corvées, menaçant de faire déporter la population en cas de refus. Nous regagnons la maison, où nous trouvons nos deux femmes en amicale conversation. Ça sent bon la châtaigne grillée, elle en ont fait un paquet bien entortillé, arrosé de vin rouge. Avec une bonne assiette de soupe et du fromage de chèvre pour terminer, nous voilà bien calés pour la nuit. Loulou lui aussi a eu sa part de festin, car il aime beaucoup les châtaignes. Avant de nous séparer pour aller dormir, je sors prendre l'air pour un bon motif et je constate qu'il fait un petit vent avec de grosses gouttes d'eau, une drôle de pluie. En rentrant, je signale ce temps. Nos deux amis se regardent et nous disent qu'ici ce n'est rien mais que par contre en haut, à la Céva, ça pourrait être une tourmente de neige.

Le lendemain matin, j'accompagne Jean jusqu'à Saorge où il doit rencontrer un cultivateur désirant se séparer de ses bêtes. A peine sortis de la maison, nous recevons une pluie d'obus de mortier. Jean reçoit un éclat dans le poignet gauche. Nous regagnons vite la maison du vendeur et là, avec de l'eau-de-vie, nous désinfectons la blessure et lui faisons un pansement provisoire. Elle n'est certainement pas grave, mais elle est pour lui très

douloureuse. Nous retournons à Fontan. Marie, l'amie de Jean, défait son pansement et désinfecte sa plaie avec de l'alcool à 90°. Par chance, il peut remuer les doigts. Elle lui fait cette fois un pansement qui lui libère bien la main. Malgré leurs connaissances, nous ne trouvons pas de chaussures à Fontan. Il n'y a peut-être qu'à Tende que l'on pourra avoir la chance d'en trouver !

Comme nous nous sommes bien régales avec les châtaignes, Marie me propose de faire un saut à Berghe pour en prendre une bonne provision. Equipé d'un grand sac tyrolien, en compagnie de mon inséparable Loulou, je repars d'un bon pied. Je suis devenu maintenant un bon marcheur et j'arrive assez vite au hameau, où je revois mon bon vieux en train de distiller. Je le salue et

m'arrête auprès de lui. Il a l'air soucieux et regarde souvent le sentier de la Céva qui débouche d'une colline sur notre versant. Je lui demande s'il veut bien me vendre des châtaignes. « Combien ? » me dit-il. Je lui fais voir mon sac, et va pour le sac, qu'il remplit à ras bord. Après l'avoir payé, il me demande de couper des châtaignes et de les faire griller pendant que lui continue sa distillation. Un moment après, les châtaignes sont grillées. Nous nous asseyons sur un petit banc qui fait face au sentier de la Céva.

Nous avons à peine commencé à décortiquer les châtaignes qu'au loin, sur notre versant, nous apercevons une forme blanche qui semble avancer. Je soupçonne de suite la veste de mouton de Pachiaudi. La forme grandit, je suis sûr que c'est lui et maintenant on distingue bien qu'il n'est pas seul. De les voir de retour, je réalise que quelque chose a foiré. Mon vieil ami réalise aussi, il va chercher des verres et une bouteille d'eau-de-vie pour les reconforter.

Je pars à leur rencontre, et bientôt je reconnais mon ami Pachiaudi, qui est dans un triste état comme tous ceux qui l'accompagnent. Arrivés à Berghe, ils tombent de fatigue et un peu d'eau-de-vie à chacun leur fait du bien. Pachiaudi est le plus ragaillard. Il me raconte qu'avant de franchir la partie située sous le fort, une violente tourmente de neige les surprit. Ne voyant plus rien, tout le groupe s'arrêta dans la plus mauvaise passe du trajet, obligé d'attendre une accalmie pour, finalement, prendre la décision de retourner. Il m'apprend que là haut des femmes sont mortes de froid et que Giuglaris a fait un exploit unique en allant rechercher son épouse qui était tombée dans le ravin. En résumé, un effroyable drame de la montagne...

Ces braves gens, maintenant installés dans la grange du bon vieux, se remettent de ces terribles émotions. D'autres arriveront plus tard. Je suis obligé de repartir bien avant la nuit, laissant Pachiaudi et ses compagnons se reposer sur place avant de pouvoir reprendre la route. Je salue et remercie mon bon vieux, puis Loulou et moi prenons la descente sur Fontan où nous arrivons juste à la tombée de la nuit. J'apprends la terrible nouvelle à mes amis et Jean pense que cette malheureuse affaire ne va pas passer inaperçue, lorsque les Allemands apprendront la nouvelle par leurs mouchards. Jean nous dit que nous avons eu de la chance de ne pas faire partie de ce groupe, chance provoquée par le mauvais état de nos chaussures, et que maintenant il ne fallait plus compter sur ce passage à cause de la neige tombée et de celle à venir...

Que faire maintenant ? Jean me rassure et m'offre de rester chez lui en attendant du nouveau. Retourner en Confrey ? Impensable. Alors attendre... ! »

(à suivre)

LA «PETITE HISTOIRE» DU HAUT-PAYS

Parmi les lecteurs du «Haut-Pays», combien ne possèdent-ils pas dans leur grenier, leurs malles ou leurs tiroirs, des souvenirs de famille tels que vieux articles de journaux, photos, cartes postales, gravures, etc... Ces objets, qui paraissent parfois bien anodins ou d'une valeur strictement personnelle, représentent peut-être un intérêt certain pour l'histoire de nos vallées. Ils peuvent en effet rappeler des anecdotes ou des événements plus ou moins oubliés, voire même révéler des épisodes complètement ignorés de la vie du haut-pays.

Heureusement, certains lecteurs n'hésitent pas à nous prêter leurs «trésors» et à nous faire part de leurs découvertes, ce qui nous permet de vous présenter ces trois documents inédits.

UNE FETE A LA BRIGUE ?

Mme. Irène LEVESQUE, de Tende, nous a prêté la photo ci-contre, qui remonte probablement aux années 1920-30. Le costume traditionnel et les lampions indiquent que c'est jour de fête, probablement à La Brigue mais nous n'en sommes pas sûrs : qui pourra identifier le lieu, les circonstances et les personnages de ce document ?

UN ENTREPRENEUR A FONTAN

M. Julien MARCUCCINI, de Breil, a retrouvé cette photo de la famille de l'entrepreneur de travaux publics Jardi qui avait travaillé en sous-traitance sur le viaduc de Scarassouï lors de la construction de la voie ferrée PLM Nice - Coni entre Fontan et la frontière italienne. La photo a été prise en 1926 devant la «villa Pierre» à Fontan, sans doute à l'occasion d'une fête. On y voit de gauche à droite : Joseph Jardi, Mlle. Minot, Suzanne Quioc, Blanche Tranchant, Juliette Jardi et Pierre Thébault ; au premier plan : Irène Jardi, Carmen Jardi, Georgette Tranchant et M. Minot.



LE MOTO-CLUB DE BREIL

Notre fidèle collaborateur breillois Charles BOTTON nous communique la photo ci-dessous, dont il est l'auteur.

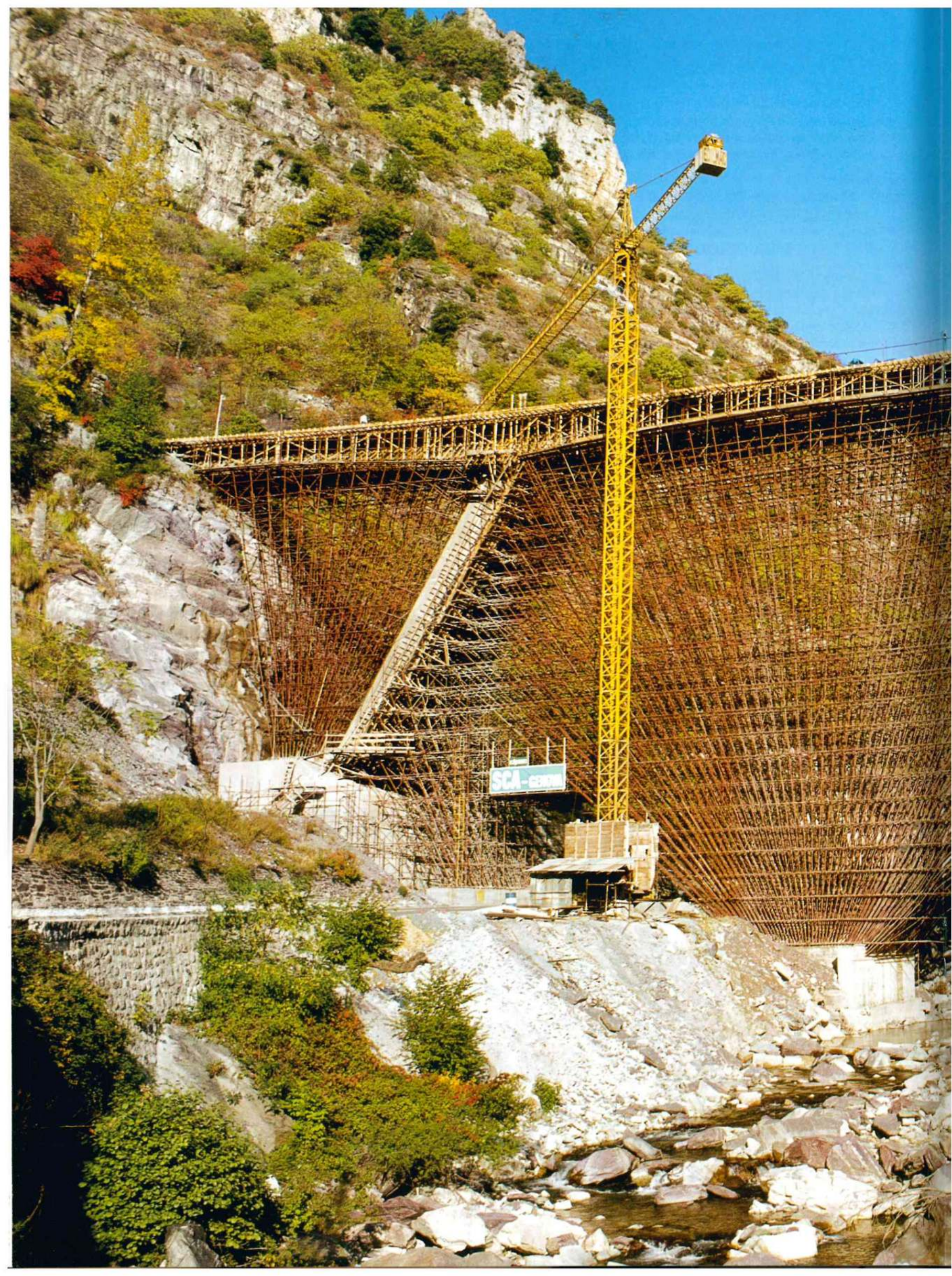
Elle montre à l'angle de la place de Brancion quelques membres fondateurs du Moto-Club de Breil en 1952. De gauche à droite : Mario De Zordo, Jean Bagnod, Paul Curti, l'abbé Peglion, Etienne Rey, M. Diana, Laurent Grillo, M. Estève, ? et Robert Charreyron. C'est alors la grande mode de la «Vespa» !

A cette époque, une bénédiction des motos était organisée le jour de la St.Eloi : en tant que patron traditionnel des maréchaux-ferrands, charretiers et muletiers, ont lui a demandé d'étendre sa protection à ces «chevaux mécaniques» d'un nouveau style !

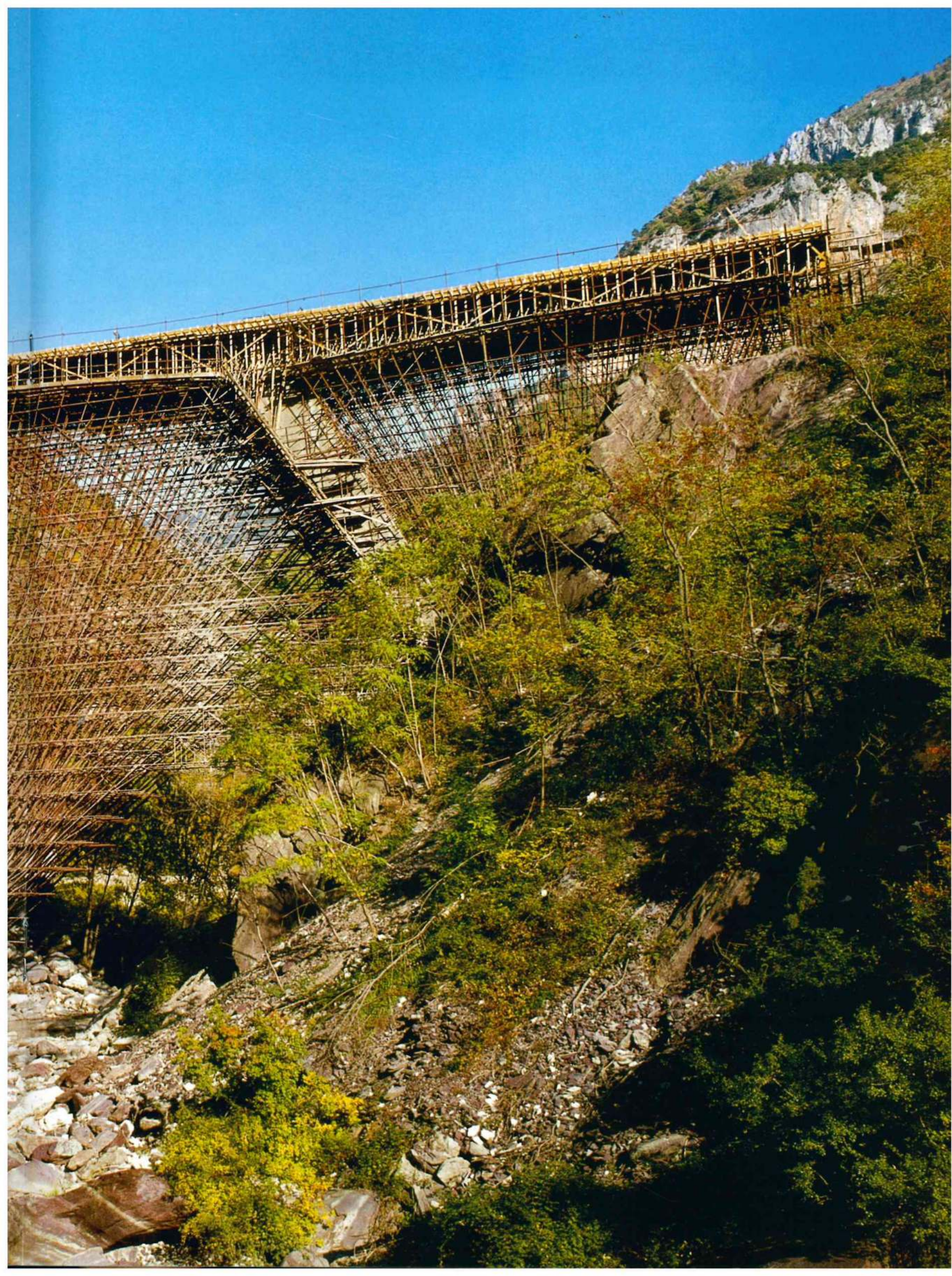


En poster central (pages 16 et 17) :

De mars 1977 à novembre 1978, l'immense échafaudage en éventail monté par l'entreprise italienne SCA au viaduc de Scarassouï représentait la preuve tangible de la reconstruction de la ligne Nice - Coni. Photo Jacques CHAUSSARD



SCA - GEMINI



LES JOUETS D'AUTREFOIS DANS LE HAUT PAYS

Michèle **BENVENUTTI**

Qui dit Noël pense à la Nativité, bien sûr, mais aussi aux multiples traditions qui s'y rattachent. Jésus, Marie et Joseph forment l'image emblématique de la famille. De même, chaque famille, croyante ou non, a à cœur de se regrouper en cette période calendale et de choyer particulièrement les plus jeunes. Quand ils écrivent au Père Noël (si tant est qu'ils lui « écrivent »), les enfants d'aujourd'hui lui demandent des jeux électroniques, des voitures téléguidées ou même des voitures électriques à leur échelle, mais aussi des poupées Barbie, des dinettes, des rollers, des vélos ou des ballons... Les jouets ont changé mais leur rôle indispensable demeure : s'entraîner et imiter l'adulte en faisant semblant.

Liés aussi à l'imaginaire, les jouets d'autrefois avaient, au-delà de leur spécificité liée aux produits naturels du terroir à partir desquels ils étaient façonnés, les attributs communs à tous les jouets. Et cela en remontant même à la plus haute Antiquité : les enfants des époques reculées disposaient de jouets comparables à ceux des siècles derniers, nous en avons pour preuve ceux retrouvés dans les sépultures égyptiennes, grecques, romaines ou d'Asie orientale. Il s'agissait de jouets pour toutes les bourses et tous les âges, de la petite enfance à l'adolescence.

De tous temps, les enfants ont voulu imiter les occupations des adultes et ceux de la Roya ne font pas exception. Avec beaucoup d'ingéniosité, ils confectionnaient des objets frêles, fragiles, aux formes naïves, qui révèlent néanmoins leur soin et leur imagination. Le choix des matériaux, la fabrication et l'usage de ces jeux faisaient preuve d'une attendrissante ingéniosité. Que de rêves les fillettes n'ont-elles pas faits en berçant leurs poupées de chiffons et les garçons avec leurs bateaux d'écorce ou leurs chevaux-bâtons !



Nous avons eu l'opportunité de retrouver ou de reconstituer bon nombre de ces jouets, qui seront exposés à La Brigue dans le cadre de la 4^{ème} Vallée des Santons. Nous avons essayé de les regrouper à partir des éléments utilisés et de leurs caractéristiques. Les éléments naturels fournissaient des jouets éphémères :

- Feuilles de châtaignier : paniers, couronnes, bracelets et parures.
- Fleurs des champs : couronnes et parures.
- Fleurs de coquelicots : petites poupées
- Brins d'herbe, tiges creuses : sifflets.
- Marrons, glands, pommes de pin : personnages, animaux, pipes.
- Paille : personnages et animaux.
- Baguettes de noisetier : courte-paille, arcs, flèches, frondes, cabanes.
- Coquilles de noix : bateaux, moulins en miniature.
- Tiges creuses et bouchons : catapultes.
- Cailloux : grelots (en déterminer le nombre dans les mains jointes), marelles, ricochets sur l'eau.
- Noyaux de fruits : billes, palets (3 noyaux superposés). On projette aussi des noyaux de baies à l'aide d'une tige creuse.
- Coque de pavot avec petite tige : hochet.
- « Cougourdon » (courage séchée) : hochet, instrument sonore.
- Os de pied de porc : jeu d'osselets.
- Ecorce : bateaux et radeaux.
- Bois flotté : personnages, animaux, têtes.
- Bois en général : toupies, moulins, quilles, chevaux-bâtons, claquettes, crécelles, planches à roulettes, animaux à roulettes, trottinettes, échasses, balançoires (planche sur un pivot), « cincirinèla ».
- Argile : billes, pipes, personnages et animaux.

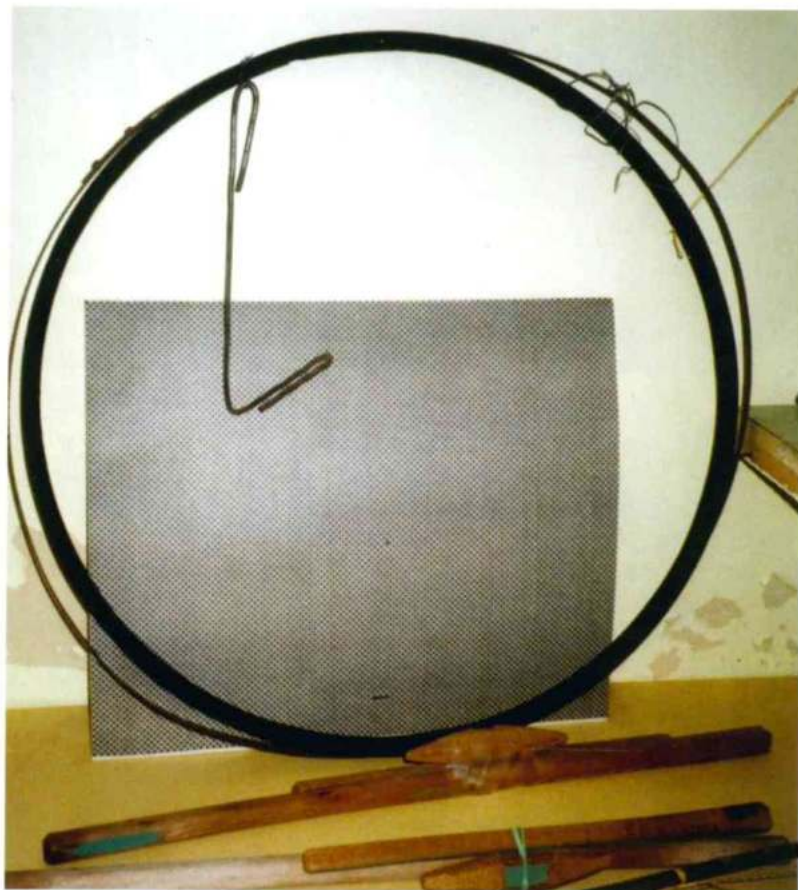
Des matériaux plus travaillés, quelquefois résidus de vêtements ou objets ménagers, étaient également utilisés. Rien ne se perdait !

- Cercle de fer de tonneau ou de cuve : cerceau.
- Bouchon percé au fer rouge + épingle : tricotin.
- Vieux bouton, sou percé ou mie de pain en boulette : toton, « pilou ».
- Chiffons (parfois avec son ou sciure) : poupée, balle.
- Brins de ficelle ou de laine : jeux de doigts (train, panier), pompons, animaux ou personnages.

Les jeux et jouets traditionnels étaient le plus souvent réalisés à partir d'éléments glanés dans la nature (ci-contre un panier en feuilles de châtaignier) ou de matériaux de récupération (en haut des poupées de chiffons confectionnées à partir de chutes du tissu à rayures typique de la Haute Roya).

Photos Michèle **BENVENUTTI**





DU 12 DECEMBRE 2004 AU 16 JANVIER 2005 : LA 4^{ème} VALLEE DES SANTONS

Sous l'égide de l'Association française des amis de la crèche, les villages de la vallée de la Roya (Breil, Fontan, Saorge, La Brigue et Tende) présentent à nouveau cette exposition de crèches unique par son ampleur. L'affiche a été réalisée cette année par madame Lucie Moulin, de Viévola. Cette manifestation a été présentée dès les 4 et 5 septembre à la Fiera de San Bertoumièu à Nice, puis le 7 novembre à la Fête de la Roya-Bévéra à Menton. Informations dans les offices de tourisme de toutes les communes concernées, à l'ADTRB (04 93 04 92 05) et à l'Association française des Amis de la Crèche (04 93 85 09 60).

Signalons à cette occasion que madame Michèle Benvenuti, fidèle collaboratrice du « Haut-Pays », fondatrice de l'association dialectale « Li Pichini Granouïa de Nissa » en 1989, présidente de l'Association française des Amis de la Crèche depuis 1999 et active participante à l'organisation de la « Vallée des Santons », s'est vue remettre fin juin l'Aigle d'Or de la ville de Nice pour son action en faveur de la langue et de la culture locales, tant au cours de sa carrière professionnelle que dans le cadre de ses nombreuses activités associatives.

Ci-contre : un cerceau fait d'un cercle de tonneau, deux jeux de « cincirinéla » et deux arcs en noisetier. En bas : deux trottinettes de fabrication artisanale.
Photos Michèle BENVENUTTI

- Papier (souvent du journal) : pliages (cocardes, canards, oiseaux, salières), moulins avec bouchon et épingles, découpages (ribambelles, napperons en dentelle), déguisements.
- Boîtes de conserves : moules à pâtes de sable ou de terre, grelots, échasses, jeu de massacre.

Il existait aussi des jeux « manufacturés » peu onéreux tels que loto, jeu de l'oie, dominos, cubes, puzzles, billes (en verre, agate ou argile colorée), quilles, cartes, silhouettes de poupées en carton à découper, bons points et images publicitaires.

Certains jouets « de luxe », enfin, étaient offerts à titre exceptionnel et manipulés avec soin : poupées en porcelaine, bébés en celluloïd, chevaux à bascule, jeux de Meccano, cuisinière, mini-cuisine, petite école, petite épicerie, automates, etc. On les retrouve dans les musées ou chez les collectionneurs, aujourd'hui achetés à prix d'or ou reproduits pour des magasins spécialisés. L'ours en peluche occupait une place à part et ne quittait jamais le jeune enfant. Même usé et sali, il rappelait la douceur maternelle et servait de refuge et de confident.

Du plus naïf au plus onéreux, ces jouets illustrent à leur manière les goûts, les moeurs et la sensibilité de leur époque. Ils font partie de notre mémoire, témoins du monde merveilleux et émouvant de l'enfance de nos anciens.



Avec de l'imagination, le moindre bout de bois se transforme en toupie, en hochet, en moulin ou en tête d'oiseau...

Objets prêtés par Michel CHIOCANINI & Joseph VIGHETTO
Photos Michèle BENVENUTTI



Pour terminer, nous examinerons quelques termes brigasques communiqués par M. Pierre LAMBERTI. Jeu : *giögh*. Jouet : *giüghét*. Jeu de bâton et de fuseau : *cincirinéla* *. Poupée de chiffons : *petita de strassé*. Cheval : *cavàa*. Balle : *bàla*. Bateau : *batée*. Moulin à eau : *murin d'aigua*. Arc : *arc*. Flèche : *flécia*. Cabane : *cabàna*. Sifflet : *sügèt*. Pour les matériaux employés : Papier : *papée*. Coquille de noix : *jgröya de nöj*. Feuille de châtaignier : *föya de castàgna*. Pomme de pin : *pigna*. Caillou : *pèira*. Noyau de fruit : *os de früita*. Ecorce : *tàupa, peröya*. Bois : *bosc*.

(*) Un dernier mot sur la *cincirinéla* : ce jeu traditionnel de la Roya qui se pratiquait en projetant un petit fuseau de bois avec un bâton s'appelle à Breil le *giubadée*. Dans le dictionnaire de la culture brigasque publié en 1992 par Pierleone Massajoli et Robert Moriani, on trouve aussi les termes *giügàa àa brila* à La Brigue ou *giügàa àa pimpirinéla* dans les hameaux de Carnin et Viusèna.

L'AS-ROYA et ses jeunes footballeurs

Nous avons présenté l'AS Roya dans l'article rétrospectif paru il y a trois ans dans le n° 52 du « Haut-Pays »

Aujourd'hui, cette association qui regroupe l'ensemble des jeunes footballeurs de la vallée de la Roya continue à se développer sous la direction de son président Jean-François Iacazio et d'une équipe dirigeante motivée. En 2004, son nombre d'adhérents s'est accru avec plus de 100 jeunes licenciés qui s'entraînent tous les mercredis sur les stades de St. Dalmas-de-Tende et Breil.

L'ensemble des équipes a obtenu de bons résultats et cette année l'AS Roya a organisé, à l'initiative de Jean Rosa, le premier « Tournoi des jeunes pousses ». Cette manifestation, qui s'est tenue le 12 juin 2004 sur le stade de Breil, a rassemblé plus de 250 joueurs représentant douze clubs, parmi lesquels deux formations italiennes. Les équipes étaient au nombre de 28, dont 10 en Débutants, 10 en Poussins, 6 en Benjamins et 2 en Ecole de foot. L'AS Roya a obtenu la deuxième place dans les catégories Débutants et Benjamins, et la troisième chez les Poussins.

Michel BRAUN



*En page de droite : les jeunes de l'AS Roya ont rencontré les joueurs de Ligue 1 de l'AS Monaco et de l'OGC Nice au stade du Ray à Nice, le 1^{er} mai 2004.
Document OGCN
Photo Nice-Matin-
Patrice LAPOIRIE*



*Ci-dessus, quelques images du premier Tournoi des Jeunes Pousses qui a regroupé 28 équipes de jeunes à Breil le 12 juin 2004.
Photos Jean-Michel PASTORE*



UNE EXPOSITION DES OBJETS D'ANTAN A BREIL-SUR-ROYA

Joséphine SASSI

Les membres des groupes folkloriques « Ar Tanturoulét » et « Les Amis du Fifre » ont recherché avec ardeur chez les Breillois les objets témoins de la vie des habitants de Breil jusqu'au siècle dernier pour les exposer en la chapelle Sainte-Catherine du 24 juillet au 1^{er} août 2004.



Le bébé dans son berceau (« a cuna »). Ci-contre, les outils de la moisson et les différents types de sonnailles symbolisent deux aspects de l'économie traditionnelle breilloise : l'agriculture et l'élevage. Photos Michel BRAUN

A l'entrée, un **poupon** langé comme autrefois, couché dans un **berceau** en bois, et des panneaux de documentation intéressants. Plus loin, un berceau suspendu par de grands pieds, pour un bébé aux premiers mois. Au centre, une **table de nuit** en bois contenant un **pot de chambre** en faïence blanche.

Jusque vers 1940, les familles breilloises vivaient en autarcie. L'agriculture leur fournissait les cultures vivrières. L'exploitation des oliviers et l'élevage, outre leurs apports vivriers, constituaient leurs sources de revenus. Tout cela nécessitait beaucoup de travaux, exécutés grâce aux outils exposés. Voici l'**araire** ancestral, ensemble servant aux gros labours des grands jardins et oliveraies, au défrichage des prairies et des surfaces en repos par assolement. Le **joug pour deux boeufs** était façonné par le paysan en bois léger et doux (tilleul ou figuier) ; les deux boeufs y étaient attelés par le cou : cela les laissait plus libres dans leurs mouvements. L'attache était fragile, afin de pouvoir se rompre si le boeuf en bordure du mur inférieur tombait au dessous. Au milieu du joug pend un anneau métallique d'environ 20 cm de diamètre, où l'on accrochait la « **lata** », long timon de 6 mètres. A son extrémité, percée de plusieurs gros trous verticaux, on enfonçait un gros boulon de 25 cm de long et 2 cm de diamètre afin de régler la longueur de l'attelage, plus long pour longer le bord de la planche, plus court pour concentrer la force lors des labours profonds.

Parfois, une muselière empêchait les boeufs de manger les plantes, une pince permettait de mater les récalcitrants. Le « **cabouin** », manche à poignée de direction en bois, porte à sa partie inférieure le soc et ses versoirs. Timon et manche étaient fabriqués par les laboureurs dans des bois durs, noyer, merisier, érable sauvage qu'ils allaient couper dans les bois. Les parties métalliques étaient fabriquées par les forgerons de Breil qui les façonnaient au martinet (il y en avait deux, l'un au Campét, l'autre aux Tuileries). Le dressage pour le labour à deux boeufs prenait du temps.

En 1940, les boeufs sont perdus dans l'évacuation ou vendus à l'Intendance militaire. Au retour, les boeufs rachetés sont plus gros (600 à 700 kg). Il faut vite se remettre au travail. C'est la période de l'**araire à un boeuf**. Avec un joug pour un boeuf, un timon plus court et une roue fabriquée par le maréchal-ferrant, on construit la charrue pour une seule bête, beaucoup plus pratique pour les labours dans les restanques étroites et les oliviers.

Après 1945, la **charrue italienne** est progressivement employée : elle tranche et verse mieux, mais la terre humide colle dans le creux du soc. En 1950, la **charrue Milion** (fabriquée à Romans dans la Drôme) est fréquemment utilisée. Le boeuf est de plus grosse taille (800 à 900 kg). Même humide, la terre ne colle pas. La charrue retourne le sol et permet, en labourant du bord vers le haut de la planche, de remonter la terre (très important en montagne). Dans les jardins, on arrache à l'araire les pommes de terre, betteraves avec le **soc à grille**.

Jusqu'en 1950, chaque famille produisait du blé, 300 à 600 kg, pour sa consommation familiale : pâtes, cuisine et pain. Après deux labours, le premier de défrichage, le deuxième de binage pour émietter les mottes, le blé était semé à l'automne, puis enfoui par un troisième labour léger. On moissonnait en juillet, progressivement, selon l'altitude et l'exposition. Voici une **faucille pour femme** et une **faucille pour homme**, plus grande. Il y avait aussi des faucilles pour gauchers. Les moissonneurs liaient le blé coupé en gerbes serrées à 20 cm de leur base par un lien de tiges tordues et nouées. Ils faisaient sécher ces gerbes dressées en meules. Après quinze à vingt jours de séchage, des hommes battaient les épis des gerbes sur une porte allongée inclinée sur l'aire : les grains de blé tombaient sur le sol, avec quelques épis que l'on battait au **fléau** pour en extraire les grains.

Le soleil facilitait ces travaux. Ancestralement, on ventait le blé avec un **van**. Dans un emplacement bien ventilé, la femme posait sur son épaule son van à moitié plein de grains, glumelles et débris, et secouait lentement le van. Le courant d'air emportait au loin les glumelles légères tandis que les débris





Les objets usuels de la cuisine et du ménage. Photos Michel BRAUN

et les petites pierres tombaient sur le sol, les grains de blé restant dans le van. Il était préférable d'effectuer ce travail long et pénible avant le 15 août, car le vent diminuait ensuite. Enfin apparut le **tarare**, machine à venter fabriquée à Tarare (Rhône). Le premier à Breil fut acheté par Rey « Pagétou ». Il était loué et transporté à dos d'homme. Après 1910, des paysans en achetèrent, parfois en se groupant entre voisins. Comme il fut aussi utilisé avec des grilles à plus gros trous pour la ventilation des olives, ce fut un achat vite généralisé. Le tarare a eu beaucoup de succès auprès des enfants, captivés par la manivelle qu'on tournait, créant un violent et bruyant courant d'air et secouant énergiquement les grilles, ce qui produisait avec le tamisage du blé l'envol des glumelles, et, séparément, la sortie des grains à l'avant dans un bac en tôle dont l'un surveillait le remplissage, celle des épis par un versoir sur le côté où un autre les récupérait, la chute des impuretés par le grillage de parcours sous la machine où un troisième les balayait. Le paysan transportait son blé au moulin à farine qui le transformait en farine, semoule et son pour la consommation familiale.

En plus des débroussaillages, labours, engrais, les oliviers devaient être taillés régulièrement, émondés chaque année. Voici une **scie à bois**, des **haches**, des **sécateurs** de plusieurs tailles, des **serpes** et **serpettes** avec des manches ordinaires et des manches longs pour atteindre les rameaux des arbres. Avant le gaulage, on cueillait autrefois les olives à la main sur le sol ; maintenant, on les ramasse sur des filets tendus sur lesquels on recueille aussi les olives gaulées avec des **gaules** en bois de « pérna ». Les olives sont ensuite ventilées sur les grilles spéciales du tarare. Apportées au moulin à huile, elles sont triturées pour en extraire l'huile. Les plus belles sont salées. Les producteurs vendent des olives à peine cueillies, des olives salées et de l'huile. Voici une **mesure en bois** (double décalitre) pour le blé ou les olives (10 à 12 kg) et une **mesure en fer** pour l'huile.

Dans les petits jardins et dans les grands, après le premier labour, on travaillait à la main. Avec les « **magaiï** » (crocs), on creusait le sol : gros « magaiï » à deux ou trois becs, petit « magaiï » léger à deux becs. Les « **sapé** » (houes) : sape longue pour creuser les sillons, sape large pour élargir les rigoles et arroser, sape moyenne pour tous travaux. Pour récolter, un **gros panier** en bandes d'osier, un **petit panier** en tiges d'osier, plus loin une **corbeille** ronde en bandes d'osier où l'on jetait les pommes de terre à l'arrachage et transportait toutes sortes d'objets. A côté, le **banc** pour fabriquer les bandes d'osier, le **couteau à deux poignées** pour y lisser les bandes, une **corne de bœuf** portant un bouquet de lavande.

Pour faucher l'herbe, voici des **faucilles** de plusieurs dimensions, des **faux** et leurs montures en bois à deux poignées, un **coffin en fer** et un **coffin en corne** pour contenir et tremper la **Pierre à aiguiser** et l'ensemble **enclumette** et **marteau** pour marteler le tranchant de la faux ou des faucilles. Les **fourches** à deux ou trois becs, les **tridents** en fer servaient à retourner et remuer l'herbe afin qu'elle sèche, puis à l'amasser pour en faire de petites meules provisoires ou en édifier une grosse meule plus durable autour d'un mât. Le **râteau** en bois servait à récupérer le foin laissé par les fourches. Cette **faux à grande lame et monture en bois** servait à couper le foin en gros, dans la meule, et ce **couteau spécial** complétait l'outillage à découper.



Soit aussitôt après la fenaison, soit quand on s'approvisionnait à la meule, on emballait le foin dans un « **brïïoun** » formé de deux bâtons de bois étayant un réseau de cordelettes, où l'on entassait le foin pour le serrer, l'attacher en grosse botte cylindrique de 40 à 50 kg que l'on chargeait sur un bât, à dos d'âne ou de mulet. Parfois, si le chemin était aisé et la bête bien dressée, l'homme suivait avec une autre botte moins lourde sur son dos. Un « **brïïoun** » plié et un autre plein de foin sont exposés.

Chaque famille possédait une ou deux chèvres pour le lait quotidien. Attachées avec une longue corde ou promenées en laisse par les enfants, elles broutaient l'herbe des jachères et des chemins. Cinq à huit bergers menaient paître leurs troupeaux de chèvres dans les bandites, grandes étendues herbeuses montagnardes dont ils possédaient ou louaient le droit de pâture. Avec le lait, ils fabriquaient tommes et brous, pour eux et pour les vendre. Le fumier produit engraisait les terrains. Voici les « **picoun** », sonnailles dont les chèvres égayaient nos montagnes en permettant d'y être repérées. Pour chaque sonnaille en airain, une « **ganbisa** », collier en bois, bande de tige de gros noisetier ou de cytise courbée, la partie médiane au-dessus du cou, les gauche et droite pendantes, avec une fente pour y engager les extrémités de la targette en cuir que l'on passait dans l'anse de la sonnaille et bloquait de chaque côté par un tenon en os. Le battant de la clochette, en os creux (tibia de chèvre ou de chevreau), contenait le lacet en cuir accroché à son fond. Une bonne harmonie du son était recherchée.

Beaucoup de familles possédaient chacune une à quatre vaches. L'été, elles paissaient l'herbe des surfaces non cultivées ou étaient gardées collectivement dans les alpages. L'hiver, elles mangeaient le fourrage à l'étable. Leur lait nourrissait la famille, quand les chèvres n'en produisaient pas ou allaitaient leurs chevreaux. Le surplus était vendu à des particuliers, des commerçants, à la coopérative. L'été, on en faisait du beurre et du fromage pour la consommation familiale et un peu de vente. Voici une **baratte** en bois avec son couvercle et son battoir, une « **maséta** », boîte en bois formant un moule où l'on pressait le pain de beurre : sur son fond est sculptée en négatif la figure qui ornera le dessus du pain de beurre.

Les eaux de boisson et pour la cuisine étaient transportées à la main dans des **seaux en cuivre**, plus tard des **seaux en zinc**. On cuisait les mets dans l'âtre de la cheminée, au feu de bois. Légumes, pâtes, soupes bouillaient dans des **chaudrons en cuivre** (de 3, 4, 5 ou 10 litres) soigneusement étamés à l'intérieur, accrochés à la **crémaillère**. Dans les **petits chaudrons**, on faisait bouillir le lait ou l'eau du café. Compléments indispensables : ces **louche** et **écumoire en cuivre**. **Marmites** comme cette « **pignata** », **casseroles** comme cette casserole profonde en cuivre ou **poêlons en terre cuite** allaient au feu sur des **trépieds en fer** de plusieurs tailles pour la cuisson des viandes, rôtis, sauces, en particulier le saumon de tomates. Voici une **poêle en fer** : on en utilisait de toutes tailles pour les fritures, les grillades. Certains ustensiles à trois pieds, tels ce chaudron d'airain, se plaçaient directement à l'écart du feu médian sur des tisons enflammés ou des braises couvertes de cendres chaudes, pour les cuissons mitonnées et la conservation au chaud. Plus tard, on utilisa des **poêles à bois** en fonte, munis d'un grand trou à plusieurs cercles emboîtables que l'on ajustait aux récipients de toutes tailles, et un couvercle sur lequel trônait la **bouilloire** en dehors des périodes de cuisson.



Des lampes et des outils divers. En bas, deux louches en bois. Photos Michel BRAUN

Que de pièces de vaisselle et d'ustensiles, certains en terre cuite brute à l'extérieur, vernie à l'intérieur : un **grand plat rectangulaire** marron pour le four, deux **plats à servir**, un **saladier** et deux **assiettes creuses** au vernis jaune orné de motifs verts, deux **petits plats profonds** à vernis marron pour y manger pâtes, soupes, y servir le café au lait sur du pain coupé en morceaux. Ces plats fragiles furent remplacés plus tard, à la campagne, par des **casseroles** en tôle d'un demi-litre pour y manger, sans table, assis sur un escabeau ou une marche de perron. Ici, une **louche**, quelques **cuillers** et une **fourchette en bois**, là deux **louches** et trois **cuillers en bois**. Plus loin, trois **moulins à café** de marque Peugeot, de taille ordinaire, un **gros moulin à café d'épicerie**. En haut, trois **brûleurs à café** : l'un cylindrique, horizontal, à tourner avec une manivelle au-dessus d'un **foyer à quatre pieds** avec lequel l'épicière grillait son café vert dans la rue, parfumant le quartier et enfumant les vitres des maisons voisines ; le deuxième est ordinaire ; le troisième est une poêle-brûleur à café munie d'une manivelle à tourner et d'un manche pour la tenir au dessus d'un foyer.

Plus loin, trois **moulins à poivre**, l'un cylindrique, l'autre carré et haut, le troisième carré et bas. Combien de fois les enfants se sont-ils amusés à lire « Farine, Sucre, Café, Thé, Poivre, Epices » sur ces six **pots de dessus de cheminée** ? Un **mortier** et son **pilon** pour l'aïoli et le pistou puis, typiquement breillois, deux **pelles à farine**, la **planche à pétrir ronde** munie d'une poignée de suspension, un **long rouleau à pâtisserie** d'au moins 80 cm, un **rouleau court** de 40 cm, un **rouleau à pointes** pour les ravioles. Ici, la « **gamata** », planche à poignée, rebords et verso où l'on râpait tomates et fromages, et quatre « **grataou** », râpes à pied très solides, œuvres de forgeron. Enfin, trois **hachoirs**.

Au milieu de la salle, un gros **pressoir à raisins**, avec sa petite **cuve**, un **petit pressoir à sorbes ou pommes** pour le cidre, des **mesures métalliques** : la grosse (double décalitre) et une petite (double décilitre), d'autres mesures : **double décalitre en bois** pour le blé, les olives, **double décalitre en fer blanc** pour les olives, le vin, l'huile. Pour le transport, le stockage ou le service du vin et autres liquides, une **bonbonne**, une **boucharde** (3 l), deux **gourdes**, un **tonnelet** et une **courge** évidée. Voici quelques **mesures à lait ou liquides en fer blanc** avec poignée et trois **petits bidons en aluminium** pour le transport du lait. Pour le service de l'eau, un **pot** avec poignée et bec verseur ; pour le café, des **cafetières**, des **filtres**, trois **toupins en terre** dont deux avec couvercle.

Pour peser les denrées, une **balance romaine** qui pèse d'un côté de son fléau les objets légers jusqu'à 1 kg, de l'autre ceux de 1 à 5 kg. Pour les plus gros poids, une **bascule romaine**, peson à bras long très robuste avec un solide anneau de suspension où l'on passe une barre résistante soulevée par deux hommes vigoureux et un gros crochet pour l'objet à peser.

Pour la toilette, deux **lave-mains**, **cuvettes** et **pots en terre**, deux **grandes cuvettes profondes en terre**. Sur trois **bancs** est installée la **grosse cuve** avec son **drap cendrier** contenant la cendre pour la lessive ; tout près, une large **corbeille d'osier** pour transporter le linge à laver ou rincer à la rivière et en ramener le linge séché étendu sur les gros galets de la Gravéra (aujourd'hui le fond du lac), deux **battoirs** pour taper le gros linge afin de

l'essorer. Sept **fers à repasser** de divers modèles, dont on chauffait l'épaisse semelle d'acier au feu ou sur le poêle, ont servi à repasser le linge en fil et les vêtements.

Souvent, l'appartement consistait en une grande pièce munie d'une cheminée à feu de bois, ou de deux pièces, parfois de plusieurs pièces sur différents étages. Les maisons bourgeoises avaient une cheminée dans la cuisine, une dans la salle, une dans chaque chambre de maître. Pour la cuisine et le chauffage, il fallait faire de grosses provisions de bois et les renouveler souvent, aussi fallait-il être outillé dans ce but. Voici une **hache d'abattage** pour abattre les troncs d'arbres, une **hache d'équarrissage**, une **herminette** pour creuser dans les troncs un abreuvoir ou une mangeoire, un « **sapin** », hache à gros tenon en pointe pour la manutention des troncs d'arbres. Au mur, trois **scies de long**, un **arrache-clou**, une **serpe**, une **serpette**, une **scie à bois à monture en bois**, une **scie à bois à monture métallique**.

Les transports s'effectuaient à dos d'âne ou de mulet dans des charrettes attelées à un mule, des carrioles à bras ou attelées, à dos d'homme, dans des paniers au bras, dans des corbeilles ou des paniers sur la tête des femmes. Voici une **carriole-charrette** avec sa manivelle et sa « **martinique** » (frein à main), deux **colliers de cheval**, un **bât d'âne**, un **bât de mulet** avec la **couverture** à placer au dessous, les **harnais**, une **corde**, trois « **corbins** », hautes corbeilles d'osier à poignées et couvercle que l'on remplissait de chevreaux, lapins, légumes ou fruits (raisins, pommes). Les bêtes de somme étaient chargées de provisions, parfois de mobilier ou de paquets de linge, en équilibre des deux côtés du bât. Parfois, une charge volumineuse (tarare) était fixée au milieu du bât. L'âne transportait le berceau tandis que la maman marchait, le bébé aux bras. Si possible, les jeunes enfants capables de se tenir aux cordes étaient calés au milieu entre les paquets. Afin de ne pas abîmer les fruits, les femmes les transportaient dans un panier au bras ou sur leur tête.

Voici les objets avec lesquels on s'éclairait partout jusqu'au début du XX^{ème} siècle, et dans les campagnes jusque vers la fin du siècle, peut-être encore maintenant : une grosse **lampe à huile**, trois petites (une en poterie, une en fer avec couvercle et une en fer sans couvercle), trois **lanternes à huile**, une **lampe à carbure** de mineur, une **grosse lampe à pétrole**, deux **chalumeaux**. Pour fabriquer et entretenir ces outils, des artisans travaillaient à Breil à temps plein ou en activité secondaire : quatre forgerons dont deux maréchaux-ferrants, deux plombiers (qui fabriquaient aussi les lanternes, les râpes), quatre menuisiers, un bourrelier-sellier, des serruriers, trois cordonniers. Les rémouleurs, les rétameurs venaient en tournée plusieurs fois par an. Mais dans les campagnes éloignées, chacun devait se débrouiller.

Les jours de pluie, tandis que les femmes cousaient, les hommes exécutaient toutes sortes de bricolages. En voici des outils : des **tenailles en fer**, une très grosse **vrille**, un **vilebrequin**, des **cisailles**, une **tondeuse** et de **grands ciseaux** pour tondre la laine des moutons, des **rabots**, une **cardeuse** pour brosser la laine. Enfin, une « **ténèbre** », crécelle formée d'un rectangle de bois épais portant un battant en fer sur chaque face : du jeudi au samedi saint, les cloches de l'église « parties à Rome » ne sonnait pas, tous les offices religieux étaient annoncés par les nombreux garçons qui agitaient à qui mieux-mieux leurs « ténèbres » en parcourant toutes les rues du village.



Nous terminerons en exprimant nos compléments et remerciements aux organisateurs et exposants. Et nous souhaitons que de plus en plus de Breillois, d'origine ou d'adoption, aient à cœur de conserver et mettre en valeur tout ce qui constitue notre Patrimoine. J'exprime enfin ma profonde reconnaissance à mon frère Pierre pour ses documentations écrites et orales qui m'ont aidée à composer cet article, ainsi qu'à Michel et René pour leur aide précieuse dans la saisie informatique de mes textes.

Ont collaboré à cette rubrique :

Mmes. Maryse ALBIN et Michèle BENVENUTTI ; MM. José BANAU-DO, Michel BRAUN, Sylvain JOSEPH, Jean-Louis LEVALLOIS, Julien MARCUCCINI et Jacques Marie SEUILLOT ; l'Association pour le développement touristique Roya-Bévéra, le Cercle de généalogie du Mentonnais et le Parc national du Mercantour.

DE NOUVELLES AMBITIONS POUR LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Les parcs nationaux jumelés du Mercantour et des Alpi Marittime ont entrepris une démarche commune pour obtenir le classement de la zone qu'ils recouvrent, soit 96.500 hectares, au patrimoine mondial de l'humanité défini par l'Unesco. Cette double candidature s'appuie sur une conjonction exceptionnelle entre les richesses naturelles (paysages, géologie, hydrologie, faune et flore) et humaines (culture, art et histoire) de la région concernée. Une mesure de classement par l'Unesco apporterait aux deux administrations des moyens supplémentaires pour protéger le patrimoine à leur charge et pour en assurer la promotion à l'échelle mondiale. Par ailleurs, le parc du Mercantour va rejoindre son homologue italien (membre depuis 2001) dans l'association Europarc qui regroupe des parcs nationaux européens adhérant à une charte pour un « tourisme durable ». Il s'agit de mieux associer les acteurs locaux à l'activité des parcs, de manière à soutenir l'économie des communes montagnardes tout en protégeant les milieux naturels des dommages possibles d'une sur-fréquentation.

En juillet dernier, le parc du Mercantour a procédé en collaboration avec l'association Mountain Wilderness, ses bénévoles et divers partenaires, au nettoyage et à l'enlèvement de plusieurs tonnes de barbelés et ferrailles d'origine militaire dans le secteur de la Haute Tinée. Une opération similaire s'était déjà déroulée en 2002 dans les vallées de la Roya et de la Vésubie.

EVOLUTION DES SERVICES PUBLICS

Depuis le 1^{er} juillet 2004, le premier « Point-poste » des Alpes-Maritimes est en service chez madame Berutti, commerçante à St. Dalmas-de-Tende, qui propose au public une partie des services de la Poste : affranchissements et retraits d'argent limités à 150 euros par semaine.



Par ailleurs, la connexion des vallées de la Bévéra et de la Roya au réseau internet à haut débit (ADSL) se poursuit. Après Sospel fin mai, Breil devait être desservi en novembre et Tende en décembre 2004.

LAPROBLEMATIQUE DU LOUP: SUITE...

L'année 2004 a été marquée par la décision du ministère de l'Ecologie de procéder à l'abattage contrôlé de quatre loups, soit un dixième de la population (environ quarante individus) de l'ensemble du massif alpin français. Cette mesure strictement encadrée ne devait concerner pour les Alpes-Maritimes que la zone où la pression de l'espèce est la plus forte, c'est à dire la vallée de la Tinée. Temporairement suspendue en août suite aux recours en tribunal administratif de plusieurs associations de protection de l'environnement, elle a été remise en vigueur quelques semaines plus tard sur décision du conseil d'Etat. En octobre, un mâle et une femelle ont été abattus par les gardes de l'Office national de la Chasse dans l'Isère et la Drôme. L'autorisation de prélèvement est étendue jusqu'en 2008 dans le but de « gérer l'expansion démographique de la population et la colonisation de nouveaux secteurs, en particulier sur les zones d'élevage ovin en limitant localement la pression du loup ». Mais les représentants du monde agricole et pastoral ont estimé insuffisante cette mesure gouvernementale, tandis que les associations écologistes déplorent qu'elle légalise la destruction d'une espèce animale protégée.

La presse vient de révéler en novembre qu'un loup originaire d'Italie centrale, trouvé blessé sur une autoroute dans la province de Parme le 28 février 2004, a été muni par une équipe scientifique italienne d'un collier émetteur GPS permettant de repérer ses déplacements. En à peine sept mois, l'animal a traversé tout l'Appennin ligure d'est en ouest, franchissant de nombreuses routes, cinq voies ferrées et au moins quatre autoroutes. Après avoir séjourné tout le mois d'août dans l'arrière-pays génois entre les cols des Giovi et du Turchino, il a effectué en septembre de longues étapes dans les collines des Langhe pour aboutir dans la vallée du Pesio. En octobre, il a gagné la Haute Roya et poussé une pointe jusqu'au col de Turini, avant de repasser sur les crêtes frontalières où il semble s'être stabilisé avec des déplacements quotidiens de 20 à 40 km. Les biologistes italiens Luigi Boitani et Paolo Ciucci estiment que ces observations prouvent le retour naturel du loup dans les Alpes méridionales, contrairement à la thèse d'une réintroduction volontaire par l'homme. M. Raoul Mathieu, président de la chambre

d'agriculture des Alpes-Maritimes, a néanmoins exprimé son scepticisme en l'absence de constat de prédations sur le trajet de plus de 500 km suivi par l'animal (voir carte ci-contre).

TRAVAUX AU TUNNEL DU COL DE TENDE

Le tunnel routier du col de Tende a été fermé toutes les nuits en semaine du 19 au 30 juillet puis du 16 août au 30 novembre, afin de réaliser des niches de sécurité tous les 50 m et aménager une conduite d'eau sous pression pour l'extinction d'éventuels incendies. La question du nouveau tunnel a été longuement débattue lors de la conférence intergouvernementale qui s'est tenue le 13 septembre à Marseille. Le choix entre les deux options techniques (galerie unique parallèle à l'actuelle ou nouvel ouvrage à deux tubes à une altitude inférieure) sera fait par les autorités des deux pays en 2005 et la maîtrise d'oeuvre du chantier sera confiée à l'Italie. En attendant, un nouveau programme de sécurisation de l'ouvrage existant va être engagé pour y placer des radars détectant la vitesse et l'espacement des véhicules.



Dodge, GMC, Jeeps et uniformes d'époque étaient de sortie pour la commémoration de 60 ans de la Libération à Sospel les 23 et 24 octobre 2004.
Photos Michel BRAUN



Le vétéran américain Marvin Moles, qui a participé à la libération de Sospel en 1944, y est revenu avec émotion soixante ans plus tard. Il pose ci-dessous au milieu de quelques uns des organisateurs de cette commémoration.
Photo Michel BRAUN



SOSPEL : LES 60 ANS DE LA LIBÉRATION

À l'automne 1944, Sospel et une partie de la vallée de la Bévéra étaient libérés des troupes d'occupation après plusieurs semaines des bombardements qui ont été relatés dans notre précédent numéro (HP n° 60). Soixante ans plus tard, les autorités et la population sospelloises en ont commémoré le souvenir les 23 et 24 octobre. Une plaque a été apposée au pont de la Libération et plusieurs manifestations furent proposées au public : une conférence de l'historien Jean-Louis Panicacci, spécialiste de la deuxième guerre mondiale dans les Alpes-Maritimes, une exposition à la chapelle des Pénitents Gris et une concentration d'une quarantaine de véhicules militaires contemporains, organisée par les associations de collectionneurs venus en uniformes d'époque.

Cette commémoration, émouvante à un degré encore plus intense pour tous ceux et celles qui ont vécu ces événements, a accueilli un invité de marque. Un jeune amateur d'histoire franco-canadien, M. Jean-Loup Gassind, a en effet retrouvé dans notre région le casque d'un soldat américain qui avait participé aux combats de la Libération. Après avoir recherché sa trace aux Etats-Unis, il a enfin réussi à entrer en contact avec lui via internet. C'est ainsi que M. Marvin Moles, décoré de la Silver Star pour son comportement courageux lors des combats autour de Sospel, a répondu présent à l'invitation de revenir soixante ans plus tard sur les rives de la Bévéra..!

BREIL : LA RESTAURATION DE LA « CRUELLA »

Nous avons présenté en son temps la courageuse entreprise d'une équipe de bénévoles pour restaurer la célèbre « Cruella », la tour de guet médiévale qui se dresse au dessus du village de Breil. Au terme de trois ans de travail, avec l'aide financière de la commune, du département et de la région, la tour restaurée a été bénie le 17 août par le père André Sassi à l'occasion d'une sympathique fête qui a tenu lieu d'inauguration. Un sentier de découverte aboutissant à la tour a été aménagé et sera prochainement complété par une table d'orientation qui permettra de profiter pleinement du panorama sur le village et les deux rives de la Roya.

BREIL : HISTORIQUE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA CUMA OLEICOLE

Le 11 septembre 2004 a été une journée faste pour le monde oléicole breillois avec l'inauguration successive des nouveaux locaux de la CUMA au quartier des Tuileries puis de l'ancien moulin d'A Coupéra, restauré et aménagé en musée à l'initiative de l'association culturelle « A Soucéta Briïénca ». Ce double événement, qui témoigne du dynamisme de l'activité oléicole dans la Moyenne Roya, nous donne l'occasion de faire le point sur l'histoire et les perspectives d'avenir de la coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA) oléicole de Breil-sur-Roya. Celle-ci est née en décembre 1981, lors d'une assemblée générale constitutive regroupant une quarantaine d'adhérents

soucieux de redynamiser leur exploitation par une mécanisation adaptée au secteur géographique local. Ces adhérents, pour la plupart des pluriactifs, entretiennent leur verger oléicole dans une oliveraie riche de plus de 150.000 arbres, qui sans nul doute représente la concentration d'oliviers la plus importante du sud de la France.

Un fléau dévastateur, lié à un déséquilibre de la biocénose de l'arbre, décima la production oléicole de la commune dans les années 80. La solution choisie pour enrayer la prolifération de l'insecte ravageur responsable de tant de méfaits (la cochenille noire de l'olivier) vint de l'INRA d'Antibes, par l'intervention efficace et originale à l'époque de la lutte biologique. La solution proposée aux oléiculteurs breillois reposait sur l'introduction d'une « mini-guêpe » parasite du ravageur. Tout naturellement, le relais opérationnel fut saisi par l'équipe éducative du collège local, qui comptait bien associer étroitement les élèves à cette aventure pédagogique. Le collège fut donc le lieu où les théories scientifiques devaient se concrétiser pour aboutir à l'éradication de cette redoutable « morfea ». L'insectarium trouva sa place dans une salle de classe, qui devint ainsi le laboratoire décentralisé de l'INRA, supervisé par le chercheur et son technicien, alimenté en supports végétaux par les oléiculteurs breillois mais pris en charge par les élèves du collège. Le résultat ne se fit pas attendre : au bout de deux ans, la fumagine était enrayerée, à la grande satisfaction de tous.

Ce projet d'action éducative révéla auprès des instances académiques et rectorales l'impact pédagogique de la lutte biologique menée à bien dans l'établissement scolaire. Le collège de Breil, véritable antenne de l'INRA, servit de fer de lance à l'institut de recherche pour promouvoir une telle action dans les milieux agricoles professionnels. Ceux-ci, avisés de l'impact de l'expérience, conseillèrent de créer une structure coopérative qui prenne le relais. Les bases de la création d'une CUMA oléicole furent dès lors établies, dont l'objectif essentiel consistait à entretenir par le labour les restanques quelque peu abandonnées par les exploitants. Tout naturellement, elle orienta son action par l'entretien phytosanitaire des arbres, en prolongeant la lutte biologique par l'utilisation de produits de traitement compatibles : pulvérisation de bactospéine (*Bacillus thuringiensis*) pour lutter contre la teigne, édification de la lutte intégrée pour limiter l'action de la mouche de l'olive (*Dacus oleae*). Puis elle évolua progressivement dans la mécanisation des récoltes avec peignes vibrants automatiques, calibreuses ventileuses, sérateurs pneumatiques, autant d'outils qui venaient soulager le dur labeur de l'oléiculteur dans le gaulage et l'entretien de l'arbre.

Notre département des Alpes-Maritimes est fréquemment le théâtre d'incendies qui sont autant d'atteintes destructives du milieu végétal et représentent, en plus, une menace pour les hommes. « Le feu s'arrête là où il y a des oliviers » : ce vieil adage niçois n'est pas sans fondement. Les foyers ne se développent pas sur des restanques propres débarrassées de la garrigue envahissante. Tradition oblige, l'arbre de la paix ne doit donc pas être délaissé dans les exploitations : c'est ainsi que les habitants du haut-pays niçois raisonnent et même si leur olivette n'est plus productrice, ils ont le souci d'entretenir leur patrimoine.



A gauche, l'inauguration du musée oléicole du moulin d'A Coupéra.

A droite, l'inauguration des nouveaux locaux de la CUMA oléicole de Breil.

Photos Julien MARCUCCINI



L'entretien de l'espace rural est donc un autre volet de l'activité de la CUMA. Le débroussaillage représente désormais le contingent le plus important dans ses prestations de service. Pour ce faire, la coopérative a investi dans la constitution d'une gamme de matériel variée, adaptée à la configuration de nos terrains généralement difficiles d'accès : débroussailleuses multi-usages, tronçonneuse, épareuse auto-tractée et broyeur-déchetteur monté sur chenillettes. Les collectivités locales du canton font appel aux services de la coopérative pour le nettoyage des sentiers et la remise en état des olivettes abandonnées, par souci de sécurité au voisinage des habitations mais aussi de l'esthétique rurale. Les sociétés de chasse sollicitent la CUMA pour le labour d'espaces montagnards transformés en champs de blé ou d'avoine, véritables réserves de graines pour l'alimentation du gibier, façon non négligeable de reconstituer un écosystème campagnard.

Alors qu'on reproche très souvent à l'Ecole d'être éloignée de la vie d'Entreprise et de ne pas être suffisamment impliquée dans les structures sociales ou d'intérêt collectif, l'exemple du collège de Breil-sur-Roya essaie de détruire cette ambiguïté par l'établissement d'une convention école-entreprise. Les collégiens sont directement impliqués dans la gestion administrative et comptable de la CUMA pour établir les factures, rédiger les courriers, constituer des dossiers de demande de subventions, autant d'activités qui responsabilisent les élèves de 3^{ème} durant les cours de technologie par le biais de l'informatique appliquée, sous la responsabilité du professeur Gasiglia, au demeurant trésorier de la coopérative. Cette gestion d'une entreprise agricole en vraie grandeur débouche sur un vécu de l'enfant dans le système économique. Il appréhendera plus facilement son orientation de fin de cycle, qui le conduira à choisir sa future voie professionnelle. Cette expérience pédagogique représente sans aucun doute un « plus » pour les collèges ruraux à faible effectif de l'arrière-pays niçois. L'inspection académique et le rectorat encouragent ce type d'action en milieu scolaire. Mais ce qui fait l'originalité du projet, c'est son impact dans la protection de l'environnement, qui débouche sur l'aménagement de l'espace rural par les différentes prestations offertes aux adhérents.

Une étude récente concernant le milieu oléicole breillois précise que le nombre d'oliviers productifs fut l'objet de variations considérables durant les dernières décennies. C'est ainsi qu'en 1939 un contingent de 90.000 arbres considérés comme entretenus correspondait à la norme agricole locale. Ce chiffre a évolué dans le mauvais sens à la fin du XX^{ème} siècle. La désertification du milieu rural a été fatale non seulement à la production oléicole, mais aussi à l'oléotechnie. Sur les sept moulins de trituration, il n'en reste plus qu'un. Un chiffre de 34.000 oliviers est annoncé aujourd'hui par les organismes statistiques régionaux pour représenter l'importance du verger oléicole breillois. Cependant, d'après un rapport établi par les élèves ingénieurs agronomes de Paris-Grignon, on assiste depuis une quinzaine d'années à une nette reprise de l'activité oléicole, qui doit son impulsion à l'efficacité de la lutte biologique conduite par l'INRA et la création de la CUMA. La mécanisation des labours et la recherche collégiale d'outils performants pour la récolte sont autant d'arguments porteurs d'une dynami-

que nouvelle dans un secteur rural trop souvent enclin à être prisonnier de techniques ancestrales freinant toute rénovation.

La valorisation des produits oléicoles est un atout des plus appréciables. Elle est dans l'air du temps avec les régimes alimentaires dététiqes : le consommateur fait de plus en plus attention à ce qu'il met dans son assiette. Tout le monde connaît les bienfaits du régime méditerranéen, fondé sur l'absorption quotidienne de légumes frais assaisonnés avec de l'huile « free of cholesterol », comme le précise le conditionnement pour les Etats-Unis ! Et dans cette dynamique, des produits du terroir provenant de notre arbre symbole seront bientôt désignés par l'étiquette AOC (appellation d'origine contrôlée). Toute l'olivieraie des Alpes-Maritimes se trouvera alors concernée, puisque typiquement plantée d'oliviers de la variété caillietier, la petite olive noire de Nice qui a muri sous le soleil de la Côte d'Azur.

Julien Marcuccini

SAORGE : EVACUATION DES FERRAILLES DANS LE LIT DE LA ROYA

A l'initiative du département, les débris d'un tablier de pont métallique d'une trentaine de tonnes qui encombraient depuis bientôt soixante ans le lit de la Roya ont été évacués par héliportage en octobre. Ce tablier était un vestige des péripéties peu communes subies par le pont de la voie ferrée Nice - Coni qui s'élance à une soixantaine de mètres de hauteur au point le plus étroit des gorges de Saorge.

- Le premier pont, construit en 1922-23 par l'entreprise André Borie, comportait une belle arche unique surbaissée de 40 m d'ouverture qui fut détruite par l'armée française le 11 juin 1940 pour contrarier l'offensive italienne qui menaçait.

- Le deuxième pont fut construit par l'armée italienne sous forme d'un tablier métallique provisoire lancé entre août et novembre 1940.

- Dès le printemps 1941 l'entreprise Borie débuta la reconstruction d'un troisième pont « définitif » en maçonnerie sur le modèle d'origine, mais cet ouvrage fut détruit le 11 septembre 1943 par l'armée italienne fuyant son ancien allié allemand.

- Un quatrième pont fut donc reconstruit par l'armée allemande et mis en service le 2 janvier 1944 sous la forme d'une travée métallique provisoire : c'est celle-ci qui fut détruite à la mi-avril 1945 par les dernières troupes allemandes pour couvrir leur retraite vers le Piémont, et dont les débris restèrent jusqu'à nos jours dans le lit de la Roya.

- Le cinquième (et espérons le dernier !) pont de Saorge est un ouvrage en béton de 58 m d'ouverture construit de juin 1977 à octobre 1978 par l'entreprise marseillaise Léon Chagnaud. Il livre passage aux trains depuis la réouverture de la ligne Nice - Coni le 6 octobre 1979.

LABRIGUE : LA FAMILLE DES COMTES FAITHONNEUR A SON VILLAGE

Un temps fort de la fête médiévale 2004 à La Brigue a été l'inauguration de la plaque, oeuvre du sculpteur Michel Chiocanini, illustrant la donation du château des Lascaris à la commune par la famille Alberti di Briga, descendants des seigneurs du village. Cette manifestation a eu lieu en présence de la comtesse Alberti di Briga, de son fils le comte Teodoro, de sa fille Claudia et des autorités civiles. Au cours de cette cérémonie empreinte de convivialité, Mlle. Claudia Alberti di Briga a fait part de son prochain mariage dans le village cher au coeur de sa famille. Et c'est effectivement dans l'église collégiale de La Brigue que Claudia Alberti di Briga a dit oui quelques semaines plus tard à M. Bertrand Dumont, en présence de son frère le comte Teodoro et d'une foule nombreuse venue complimenter le jeune couple.

LABRIGUE : LES ENFANTS ET LA PIERRE

La passion de son art a conduit le sculpteur sur pierre Michel Chiocanini, dont nous avons évoqué à plusieurs reprises les oeuvres, à faire partager cet intérêt aux enfants du village. Mettant à profit les grandes vacances, il s'est promu animateur d'un atelier d'initiation à la taille de la pierre. Etalé sur huit jours, ce stage a permis aux jeunes participants de découvrir et mettre en pratique cet art très ancien dont ils avaient au préalable apprécié la richesse au cours d'une visite du village, célèbre pour ses linteaux. Sitôt l'atelier installé, chacun, en fonction du thème choisi, se mit à l'ouvrage. La représentation du motif, sur les conseils de Michel, était d'abord dessinée sur papier, plus ou moins stylisée. Venaient ensuite le choix de la pierre (lauze, pierre de Nîmes, pierre reconstituée) et la reproduction du dessin.



L'atelier sculpture de La Brigue avec la traditionnelle « corde à douze coudées » (une coudée égale environ 52 cm, variable selon les régions). Ci-dessous les outils du sculpteur : râpe, équerres, compas, scie, ciseaux, gouge, maillet et brode.
Photos Michèle BENVENUTI



Le mariage de Claudia Alberti di Briga dans la collégiale de La Brigue superbement fleurie. Photo Michèle BENVENUTI

Sous la houlette de Jeannine, promue assistante, Thibault réalisa une superbe marguerite pendant que David s'appliquait à représenter une étoile : peut-être celle des bergers ? Etienne, venu de Grenoble pour ses vacances, reproduisit avec minutie un dauphin, emblème de sa région. Grégoire, grand ami des animaux, choisit le hibou aux grands yeux. A ses côtés, Benjamin, passionné d'histoire, sculpta une fleur de lys ; Mathieu, fier de ses origines bretonnes, s'appliqua dans la représentation d'un « triskell ». Guillaume, ami des oratoires, avait choisi d'en représenter un en miniature, surmonté d'une croix, et Eric avait mis sa chance sur un trèfle à quatre feuilles. Ces moments enrichissants constituèrent pour ces enfants un temps fort de leurs vacances. A l'avenir, d'autres ateliers sont prévus pour le travail du bois, du papier, ainsi que celui des santons proposé comme chaque hiver dans le cadre des expositions de crèches de La Brigue.

TENDE : J.G. INCA EXPOSE A SOPHIA-ANTIPOLIS

Du 11 au 15 octobre, le peintre Jean-Georges Inca a exposé 70 toiles à la fondation Sophia Antipolis, dans le cadre de la semaine de la science au Centre international de la Communication avancée.

AVIS DE RECHERCHE

Le conseil général des Alpes-Maritimes, dans le cadre d'une exposition sur le pastoralisme en Roya au musée départemental des Merveilles à Tende, fait appel aux témoignages de bergers et aux particuliers qui possèderaient des documents originaux (lettres, carnets de bord, bulletins de douane), des objets gravés ou sculptés, des visuels (photographies, cartes postales) relatifs à l'activité des bergers et qui seraient disposés à les prêter. Contacter Mme. Nathalie Magnardi.

En outre, dans le cadre de ses recherches menées sur le le passé militaire de la haute vallée de la Roya, le musée des Merveilles collecte les témoignages d'anciens militaires et de leurs familles sur leurs activités entre 1930 et 1947, ainsi que des objets et des documents illustrant cette période. Contacter M. Pierre Machu.

Musée départemental des Merveilles, avenue du 16 Septembre 1947, 06430 Tende. Tél. 04 93 04 32 50.

COURRIER DES LECTEURS

LE « CRIQUET POPEYE » DU MERCANTOUR

Notre collaborateur M. Jean-Louis MEYTRAL, randonneur et amoureux de la nature, nous écrit : « Au cours d'une randonnée, nous avons observé un orthoptère genre criquet, dont les particularités nous paraissent intéressantes à faire connaître aux randonneurs amateurs de nature dans notre magnifique Mercantour. Ce petit criquet de Sibérie (nom scientifique : *gomphocerus sibiricus sibiricus* - Linné 1767) est un insecte du groupe des orthoptères, de couleur brun roux, de taille moyenne, qui se caractérise par le renflement de l'extrémité des antennes et surtout la dilatation importante des tibias des pattes antérieures, ce qui lui vaut le surnom de « criquet Popeye » !



C'est un élément typique de la faune des insectes de haute montagne, assez répandu dans toutes les vallées du Mercantour entre 1900 et 2650 m, qui appartient donc aux étages subalpin et alpin de notre région. Sa fréquence, c'est à dire le nombre de chances sur cent d'en trouver un spécimen en réalisant un relevé au hasard dans l'espace étudié, en fait une espèce banale puisqu'elle est de 39,6 % dans le Parc national du Mercantour. Le peuplement de cet orthoptère bien spécial est assez régulier dans chaque vallée. En Roya-Bévéra, c'est une espèce dite influente car sa fréquentation est comprise entre 10 et 50 comme en Vésubie, Haut-Var, Verdon et Ubaye ; en Tinée, cette espèce est dominante avec une fréquence supérieure ou égale à 50. En conclusion, ce petit criquet de Sibérie, qui passe souvent inaperçu, mérite bien une attention particulière lors de nos randonnées. Pour en savoir plus, lire « Les peuplements d'orthoptères du Parc national du Mercantour » par Mme. Michèle Lemonnier dans le bulletin de la Société entomologique de France ».

LE PAPE A SOSPEL ?

Mme. Maryse ALBIN, présidente du Cercle de généalogie de Roquebrune et du Mentonnais nous apprend comment le surnom d'une famille de Sospel (voir l'article que nous avons publié à ce sujet dans le HP n° 58) a pu finir par désigner un lieu-dit de cette commune.

« Les noms de lieux offrent parfois à l'imagination des hommes l'occasion de s'évader dans des explications saugrenues. Il en est ainsi de la baisse du Pape à Sospel. On se souvient avoir entendu parler du passage du Souverain Pontife : lequel, quand, comment ? Peu importe, le toponyme suffit à faire travailler l'imagination. Or, la réalité est beaucoup plus simple, comme nous le signale M. Antoine Cairaschi : texte à l'appui, il nous apprend que le 14 juin 1813, dans le procès-verbal relatif au règlement sur les limites territoriales entre Sospel, Moulinet et Lucéram, une commission se rendit sur les lieux afin d'entendre les déclarations, propositions et réclamations venant des représentants des différentes collectivités et en présence du conseiller de préfecture. Et, nous citons : « Nous nous sommes tous transportés au point où le chemin qui conduit de Sospel à Peille se réunit à un sentier, lequel point est à côté de la terre de Jean-Baptiste Faraut, surnommé « le Pape ». Le voilà notre pape : c'est plus prosaïque, mais c'est bien sans doute de là que vient ce toponyme. Bien entendu, ceux qui veulent continuer à rêver peuvent imaginer pourquoi on avait surnommé ce brave homme le Pape : sans doute l'avait-il rencontré, etc, etc »...

LE DRAPEAU DU SACRE COEUR

L'abbé Jacques Marie SEUILLOT, de Mouans-Sartoux, a remarqué dans notre n° 56 la photo du drapeau porté par les enfants de Breil à la communion solennelle. Il nous écrit : « Je possède un exemplaire identique de ce drapeau, qui a la même origine évidemment. Il est disposé dans le chœur de la chapelle St. Cassien à Cannes, sur la butte

qui domine l'aéroport de Mandelieu où je célèbre la messe traditionnelle tous les dimanches et en semaine. On y lit facilement l'inscription « Coeur sacré de Jésus, espoir et salut de la France ». Catholique et Français toujours : on était très patriote en ce temps-là. Cela remonte à la deuxième partie de la première guerre mondiale »...

UNE ETUDE HISTORIQUE SUR L'EXODE FORCÉ DES HABITANTS DE LA ROYA-BEVERA EN 1944

M. Sylvain JOSEPH, de Nice, nous signale qu'un travail universitaire vient enfin d'être réalisé sur cet épisode méconnu de la dernière guerre mondiale que nous avons déjà évoqué dans cette revue.

« Au mois de juin 2004, M. Goulven Godon a soutenu brillamment à la Faculté des

Lettres de l'Université de Nice un mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de M. Jean-Louis Panicacci, intitulé « La «déportation» des populations civiles des vallées de la Bévéra et de la Roya en Italie du nord (1944-45) ». Goulven Godon, le premier, a traité l'évacuation forcée des Moulinois, Breillois, Fontanais et Saorgiens comme une réalité historique distincte, les péripéties de la libération des Alpes-Maritimes n'étant évoquées qu'à titre de contexte. Cette attitude lui a permis, à la différence de ses devanciers, d'éviter les raccourcis sommaires, souvent abusifs et erronés, sous lesquels cette réalité a été masquée, méconnue, voire consciemment déformée. L'auteur a bénéficié, pour ses recherches, de facteurs favorables. En particulier, la parution de l'excellent « Guide des sources d'histoire de la deuxième guerre mondiale conservées dans les Archives départementales des Alpes-Maritimes » (Nice, 2001) de Geneviève Profit, a permis un dépouillement quasi-exhaustif des archives de l'administration comme des autres organismes ou associations impliqués. Le récent achèvement du classement du fonds déposé par M. Charles Botton a permis la très enrichissante consultation des papiers exposant l'activité de l'association « Les enfants de la Roya » et de M. Voletti (Archives départementales, référence 143 J 006).

L'étude de Goulven Godon s'articule en trois parties : 1) Nature des déplacements de populations (interrogation sur leurs causes, leur déroulement). 2) Efforts et démarches pour leur rapatriement (on peut déplorer ici l'impossibilité dans laquelle l'auteur s'est trouvé de consulter les sources diplomatiques, suisses notamment). 3) Combat pour la reconnaissance juridique (dans une période ultérieure -1985- l'Etat a finalement créé le titre ad hoc de « personne déplacée en pays ennemi »). Restant d'une extrême prudence quant à la qualification des faits et l'explication de leurs causes, M. Godon considère son travail comme un point de départ. Il fournit enfin là, en tout cas, une base de réflexion et de discussion sérieuse à tous ceux qui, à des titres divers, s'intéressent à ces faits tragiques trop souvent traités « à la légère » par l'historiographie ».

SUR LE SITE « MEMOIRE DES HOMMES »

M. Jean-Louis LEVALLOIS a pris connaissance du site internet « Mémoire des hommes » que nous avons présenté dans le HP n° 59 : « Je voudrais préciser qu'actuellement ne figurent sur le site que les soldats morts pendant la guerre. Ayant eu un grand-père paternel mort en 1922 des suites de la guerre, j'ai demandé à l'administrateur du site comment le faire figurer. D'après la réponse, j'ai réuni les documents demandés et le nom de mon grand-père Louis Levallois sera rajouté. Dans un premier temps avaient été mentionnés sur le site tous les morts pendant la guerre. Maintenant que ce gros travail est terminé, il a été décidé de s'attaquer au problème des morts des suites de la guerre. Si des lecteurs se trouvent avoir un parent dans ce cas, je les engage à s'adresser à l'administrateur du site pour faire ajouter son nom : <http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr> ».

La ROY@ et la BEVER@ sur le net...

Faisant suite à la première édition de cette rubrique dans le numéro 59 du « Haut-Pays », voici quelques adresses de sites internet consacrés plus ou moins directement aux communes de la Roya et de la Bévéra, à leurs structures d'hébergement, aux activités qui y sont proposées et aux organismes divers qui y sont au service du public.

HEBERGEMENT, RESTAURATION

- http://www.leprieure.org/p_accueil.htm : Hôtel-restaurant Le Prieuré, centre d'aide par le travail, ST.DALMAS-DE-TENDE.
- <http://www.neige-merveilles.com> : Association Neige et Merveilles, gîte de la Minière de Vallauria, ST.DALMAS-DE-TENDE.
- <http://www.lemirval.com> : Hôtel Le Mirval, LA BRIGUE.
- <http://www.francehotelreservation.com/fleuralpes> : Hôtel-restaurant Fleurs des Alpes, LA BRIGUE.
- <http://bergiron.free.fr> : Gîte d'étape Le Bergiron, SAORGE.
- <http://www.hotelmenton.com/hotel-castel-du-roy> : Hôtel-restaurant Le Castel du Roy, BREIL-SUR-ROYA.
- <http://www.ifrance.com/sospel> : Hôtel des Etrangers, SOSPEL.
- <http://www.sospello.com> : Le St.Pierre, SOSPEL.
- <http://www.aubergeprovencale.fr> : Auberge Provençale, SOSPEL.
- <http://www.camping-sainte-madeleine.com> : Camping, SOSPEL.

BIBLIOGRAPHIE (suite de la page 2)

- ◆ **PARLEN LOU BIOUTENC**, par Emile Cheval, édité par l'auteur. Un petit livre de 62 pages, format 16 x 24 cm, sous couverture souple, texte en provençal et en français. Ce sympathique ouvrage regroupe une série de textes dans la langue provençale telle qu'on la parle à Biot, avec leur traduction. Biot fut longtemps une destination hivernale pour les bergers de la Roya en transhumance. On peut profiter des chaudes sonorités de cette langue grâce à un CD inséré dans le livre, où est enregistré un entretien réalisé en 1990 avec l'historien Marius Auzias. *En vente en librairie à Biot ou 20 euros + frais de port chez M. Emile Cheval, 817 chemin des Soulières, 06410 Biot. Tél. 04 93 65 65 12.*
- ◆ **CASTELLAR : PROCES DE LA SORCIERE PEIRINETTA**, par Nino Allaria-Olivieri, aux éditions Océano. Un livre de 150 pages, format 14 x 20 cm sous couverture souple, illustré de quelques photos en noir et blanc, texte en français et en italien. L'auteur de cette étude, conservateur des archives de l'évêché de Vintimille, relate sur la base d'archives du XVII^{ème} siècle un épisode méconnu et tragique de l'histoire de la région mentonnaise : les procès intentés entre 1618 et 1623 à des personnes accusées de se livrer à la sorcellerie, dont une femme rejetée par ses voisins qui finit condamnée, exécutée et brûlée à Castellar. *En vente 10 euros en librairie à Vintimille.*
- ◆ **I CADUTI DELLA R.S.I. CUNEO E PROVINCIA**, par Emilio Scarone et Ernesto Zucconi, aux éditions Novantico. Un livre de 512 pages, format 17 x 24 cm, texte en italien, illustré de portraits, affiches et coupures de presse. Cet ouvrage historique répertorie les 1620 morts militaires et civils enrôlés, de gré mais parfois aussi de force, dans les unités de la « République Sociale Italienne » fasciste entre septembre 1943 et avril 1945, pour la seule province de Cuneo. Y figurent notamment des militaires ayant séjourné dans les vallées de la Roya et de la Vermentagna, par ailleurs bastions des mouvements de la Résistance italienne. *En vente 27 euros + frais de port aux Edizioni Novantico, casella postale 28, I-10064 Pinerolo (TO), Italie. Tél. 0039 335 565 5208, télécopie 0039 012 171 977.*

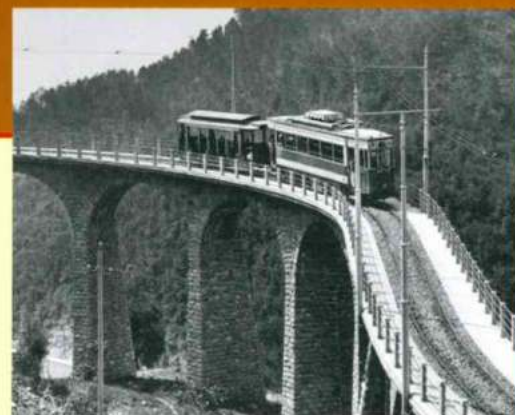
ACTIVITES SPORTIVES

- <http://www.abcdair.fr> : Ecole de parapente ABC D'AIR, NICE.
- <http://www.destination-merveilles.com> : Destination Merveilles, VILLENEUVE-LOUBET.
- <http://www.azalpe.com> : Ecole d'escalade Azalpe, SOSPEL.
- <http://vttospellois.ifrance.com/vttospellois> : VTT Sospellois, SOSPEL.
- <http://www.royaevasion.com> : Roya Evasion, BREIL-SUR-ROYA.
- <http://www.berengeraventures.com> : Bérenger Aventures, TENDE.
- www.assorenard.fr : Association Renard, TENDE.
- <http://www.aetcanyoning.com> : AET Nature.
- <http://lutino.espeloufi.free.fr> : Canyoning.
- <http://perso.wanadoo.fr/peche.roya> : Association de pêche La Patraque de la Roya.
- www.raiddumercantour.com : Raid sportif du Mercantour.

ORGANISMES OFFICIELS, SERVICES PUBLICS, TOURISME

- <http://fontanaquarum.free.fr> : Commune de FONTAN.
- <http://www.breil-sur-roya.fr> : Office de tourisme de BREIL-SUR-ROYA.
- <http://www.ac-nice.fr/etabs/breil> : Collège de BREIL-SUR-ROYA.
- <http://www.ac-nice.fr/iementon/sospel> : Collège de SOSPEL.
- http://web.tiscalinet.it/aaab_it/causega.htm : Musée des Arts et Traditions Apicoles, FONTAN.
- <http://www.patrimoine-labrigue.org> : Patrimoine et Traditions Brigasques, LA BRIGUE.
- gravureinfo@yahoo.fr : Informations sur la visite des gravures des Merveilles.
- <http://perso.wanadoo.fr/agaisen> : Ouvrage fortifié de l'Agaisen, SOSPEL.
- <http://www.alpes-azur.com> : Informations Alpes d'Azur.
- <http://www.cartedhote.net> : Informations sur la Carte d'Hôte.
- <http://www.hopital-stlazare.com> : Hôpital local de TENDE.
- <http://www.hopital-breil-roya.com> : Hôpital local de BREIL-SUR-ROYA.
- <http://www.royabevera.com> : Association développement touristique Roya-Bévéra, BREIL-SUR-ROYA.
- www.riservabianca.it : Station de sports d'hiver de LIMONE.

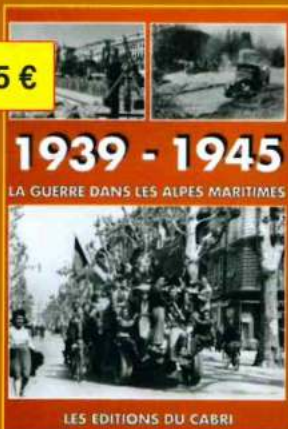
Pour Noël offrez des livres...



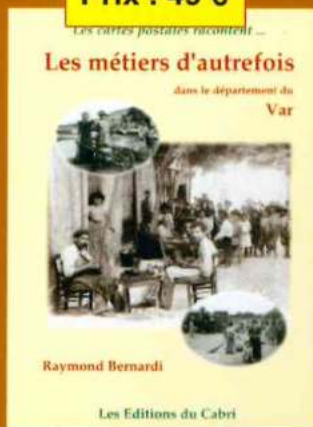
Ce nouveau livre présente l'histoire du Tramway de Nice et des lignes **MENTON - NICE** et **MENTON - SOSPEL**

Prix de vente : 39 €

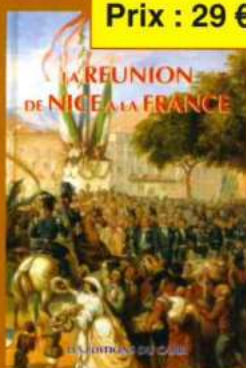
Prix : 45 €



Prix : 49 €



Prix : 39 €



Prix : 29 €



Prix : 45 €

**4 MOYENS
SIMPLES
POUR
COMMANDER
AUX EDITIONS
DU CABRI :**



Par téléphone : 04.93.04.46.91

Sur simple appel téléphonique à nos bureaux votre commande est enregistrée. En cas d'urgence, expédition possible le jour même pour toute commande passée le matin. (Pour les articles courants en stock).

Par Fax : 04.93.04.92.23

Par courrier :

En retournant un bon de commande ou sur simple lettre adressée aux Editions du Cabri, quartier Giandola 06540 - Breil-sur-Roya



Par internet : www.cabri.fr

En vous connectant sur notre serveur et en remplissant le bon de commande. Vous y trouverez aussi une centaine de pages décrivant l'ensemble de nos productions et des informations utiles. Pour nous contacter : info@cabri.fr

...et des films vidéos.

LA DEBACLE DE MAI 1940 ET LE DEBARQUEMENT DE NORMANDIE

Ces deux films d'archives, produits par les éditions Montparnasse sont des documentaires indispensables sur la défaite de 1940 et sur la plus grande opération amphibie de tous les temps. Ces deux films de 60 minutes sont disponibles aux Editions du Cabri en cassette VHS ou sur support DVD au prix de **46 € les deux.**



UNE SAISON A FERISSON

Ce film documentaire nous invite à découvrir l'activité fromagère du haut pays niçois. Ce film de 60 minutes est disponible aux Editions du Cabri en cassette VHS ou sur support DVD au prix de 30 €.

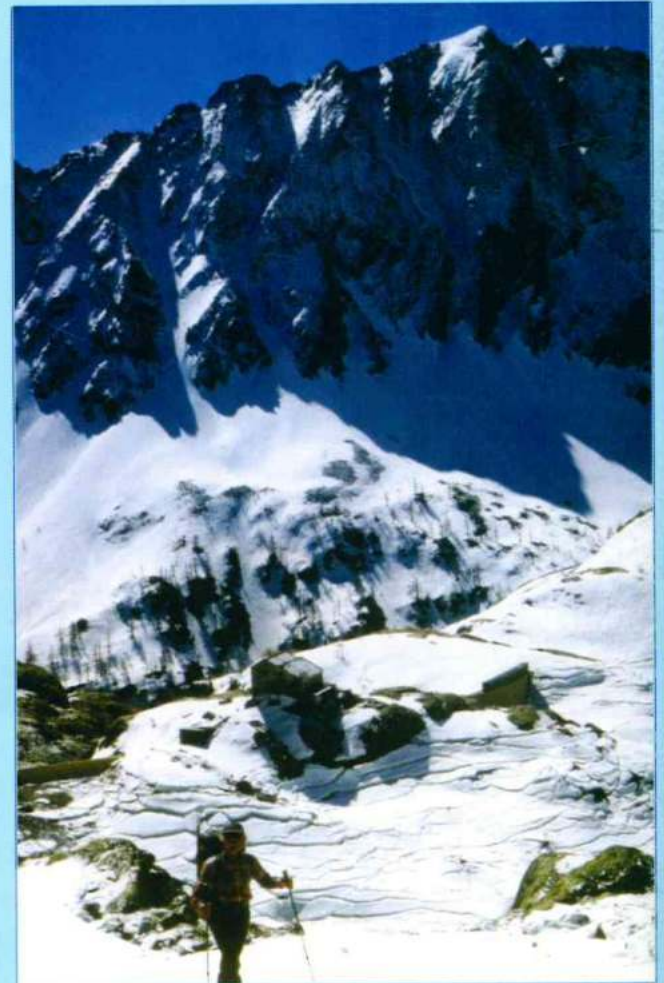


HIVERNALES EN HAUTE ROYA

Photos Jean-Louis MEYTRAL



*Ci-contre : le mont Bégo et la voûte du lac des Mesce.
Ci-dessous : le refuge de la Valmasca.*



*A gauche : l'accès raide au lac Agnel, encore bien enneigé en mai 2004.
Ci-dessous : reflet d'une crête à Fontanalba.*

